

On a **Plus** que des **Bas** prix

ELITE

Nick Gagnon
Conseiller aux ventes 564-1122

Rock Forest



La Ville accélère son programme d'éclairage des intersections (A2)

LES SPORTS



1 5

Du renfort: le releveur Graeme Lloyd

CAHIER C

À Chartierville



Pierre Deslauriers met fin à sa grève de la faim (A6)

Santé



Pauline Marois songe à abolir les régies régionales (D1)

Météo / D2

FRAIS

-2

7h23 16h06

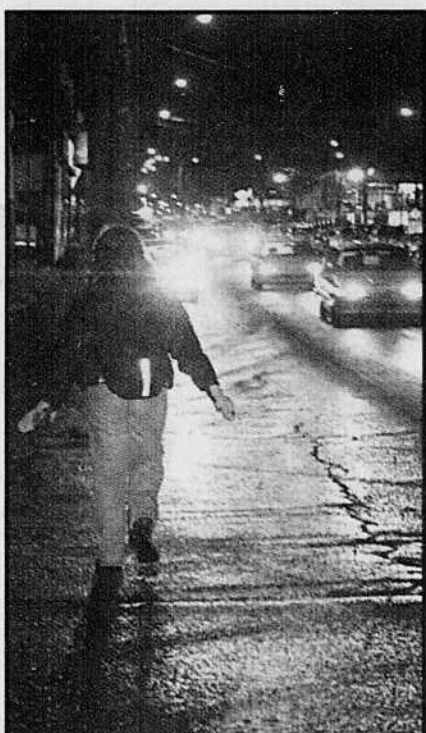


Le verglas hante les automobilistes

Des sorties de route et accrochages à la dizaine



Une automobiliste a subi de légères contusions après avoir dérapé dans une courbe non loin de la ferme expérimentale, sur la route 108, à Lennoxville.



Les piétons circulaient à la manière des équilibristes, en fin d'après-midi, tandis que les automobilistes roulaient au ralenti.

Sherbrooke

La pluie verglaçante qui s'est mise à tomber en fin d'après-midi hier a perturbé le retour à la maison, entraînant de nombreuses sorties de route et accrochages sans toutefois provoquer de blessures graves.

Sur l'autoroute 55, à la sortie vers Sainte-Catherine-de-Hatley et Katevale, un mini-carambolage a fait dérapier une douzaine de véhicules qui se sont retrouvés hors de la chaussée vers 16h, au plus fort du verglas. Malgré les nombreux dommages matériels, aucun automobiliste n'a été blessé.

À Victoriaville, où une douzaine de collisions sont survenues, une automobiliste a subi des fractures diverses lorsque son véhicule a dérapé sur la route de l'aéroport, à l'intersection de la route 116. Les pompiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour l'extirper de son véhicule.

La situation a été la plus périlleuse entre 15h30 et 16h30, au plus fort de la pluie verglaçante qui a transformé trottoirs et routes en véritables patinoires, dans la région sherbrookoise, mais également un peu partout à travers l'Estrie.

En l'espace de quelques heures à

peine, les policiers du Service de police de la région sherbrookoise ont dénombré près d'une trentaine d'accidents mineurs ayant causé des dégâts matériels surtout. Une dizaine de policiers travaillant de jour ont d'ailleurs fait quelques heures supplémentaires pour prêter main-forte à leurs collègues qui entamaient leur quart de travail, vers 16h.

Devant les menaces de Dame Nature, tout avait été mis en oeuvre dès le début de l'après-midi au ministère des Transports pour assurer une sécurité sur les routes.

«Nous avons 105 camions en Estrie et ils sont tous sur les routes. Nous éparsons un mélange de sel et de sable qui permet aux pneus d'adhérer mieux à la route. Si on étend juste du sel, il est poussé par la pluie hors des routes et n'a pas le temps d'agir», explique Denis L'Heureux, agent de relation à la direction de l'Estrie du ministère des Transports.

Jusqu'en début de soirée, la situation est demeurée critique. Plusieurs sections de routes et autoroutes de la région présentaient une surface glacée ou partiellement glacée. Les autorités ont d'ailleurs suggéré aux automobilis-

Le verglas... (suite en A2)



Robert Morin Pierre-Paul Bourassa

Le procès aura lieu à Sherbrooke

Sherbrooke

Le procès de l'homme d'affaires Robert Morin et du policier suspendu sans solde Pierre-Paul Bourassa aura lieu à Sherbrooke.

Voilà ce qu'a décidé le juge Réjean Paul de la Cour supérieure à la suite de la requête du ministère public qui demandait que le procès ait lieu dans un autre district judiciaire que celui de Saint-François.

La requête du procureur Madeleine Giauque a été entendue hier. Une ordonnance de non-publication nous empêche de rapporter les faits évoqués pour le changement de venue que demandait la couronne.

La date du 20 mars a été retenue pour le procès aux assises d'hiver.

Les accusés, âgés de 52 ans, doivent alors répondre d'une accusation d'agression sexuelle d'une femme de 29 ans avec la complicité l'un de l'autre le 26 mars.

Le juge Paul de la Chambre criminelle de Longueuil a été affecté à cette cause par le juge-coordonnateur.

Il a entendu le procureur Madeleine Giauque ainsi que les défenseurs Dussault et Ronald Picard au cours de cette audition.

Le tribunal doit revenir ici le 19 janvier pour rendre une décision sur la demande de l'homme d'affaires Robert Morin qui voulait un procès séparé.

Bourassa est un membre de l'unité des motards de la Police sherbrookoise et Morin un homme d'affaires et gestionnaire possédant plusieurs compagnies oeuvrant principalement dans le domaine de l'immobilier.



Un géant est né

Le Canadien National a conclu une association avec le géant américain Burlington Northern Santa Fe pour créer le plus vaste territoire ferroviaire d'Amérique du Nord. DETAILS EN B1.

Les augmentations du secteur public ne compromettent pas les baisses d'impôt

Norman DELISLE

Québec (PC)

Les augmentations de salaires consenties aux 400 000 syndiqués du secteur public ne compromettent pas les baisses d'impôt promises aux contribuables, a soutenu hier le président du Conseil du trésor, le ministre Jacques Léonard.

«Cela ne compromet pas les baisses d'impôt, dont celle annoncée pour le 1^{er} juillet de l'an 2000», a déclaré hier le ministre Léonard en entrevue avec la Presse Canadienne.

M. Léonard se disait extrêmement heureux de l'accord intervenu avec les centrales syndicales du secteur public. Cet accord, conclu samedi après un marathon de négociations dans les bureaux mêmes du premier ministre Lucien Bouchard, se solde par des augmentations salariales de neuf pour cent en quatre ans pour les syndiqués.

C'est un rapport publié il y a deux semaines par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui a incité le gouvernement à bonifier son offre originale de six pour cent en trois ans, a expliqué le président du Conseil du trésor.

L'ISQ a constaté que les employés

du secteur public étaient sous-payés de 1,7 pour cent par rapport aux travailleurs du secteur privé.

Ce sont les syndicats qui sont subitement arrivés avec une proposition de porter de trois à quatre ans la durée de la convention collective. Le gouvernement a trouvé que c'était une bonne solution, compte tenu que les syndiqués étaient déjà sans contrat de travail depuis juillet 1998, a soutenu le ministre Léonard.

Le ministre se défend d'avoir eu un calcul politique dans ce dossier, et d'avoir évalué qu'une entente en vigueur jusqu'à l'an 2002 éviterait des négociations pendant la prochaine campagne électorale. L'idée de la prolongation de la durée du contrat était une idée syndicale, a-t-il fait valoir.

Le lendemain de la veille

Par ailleurs, deux des quatre fédérations de la CSN sont parvenues hier à une entente sur les clauses normatives spécifiques à leur syndicat.

Il s'agit de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), qui compte les 90 000 syndiqués du réseau de la santé, et de celle qui regroupe les 4000 professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, ergothérapeutes,

etc.) des établissements de santé.

Les 700 délégués au conseil fédéral de la FSSS-CSN ont en après-midi adopté à l'unanimité, hier, l'entente de principe. Au total, le comité de négociation estime que sur plus de 60 aspects distincts de la convention collective, des gains syndicaux ont été enregistrés.

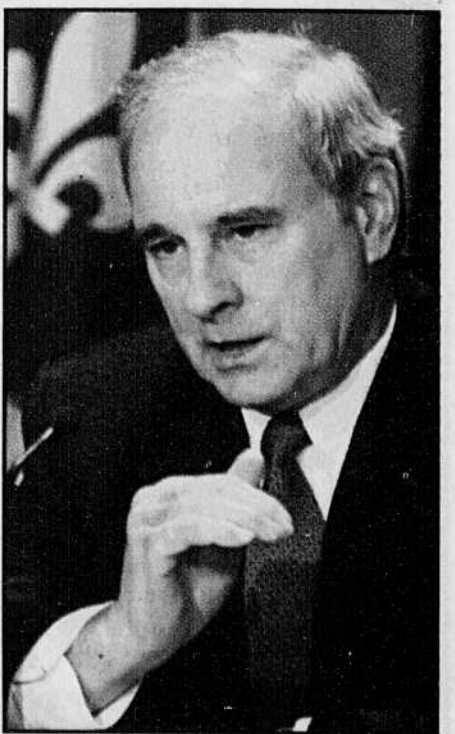
Par contre, les pourparlers entre les représentants de la fédération CSN des 14 000 enseignants qui oeuvrent dans 35 cégeps du Québec et celle des 4000 employés de soutien des cégeps se poursuivaient.

Dans les négociations avec les enseignants de cégeps, les syndiqués de la CSN se plaignaient de la récupération salariale de 3,5 pour cent qui a été imposée en 1996 et qui est récurrente.

À la CEO, les négociations sur les clauses normatives se poursuivaient depuis dimanche à diverses tables sectorielles. Des ententes ont été annoncées avec le Syndicat du personnel de soutien scolaire et avec celui des professionnels du collégial (FPPC). Les représentants

Les augmentations du... (suite en A2)

Paix aux syndiqués de bonne volonté - L'éditorial en A8



Jacques Léonard, président du Conseil du trésor



HONDA

BERLINE ACCORD LX



5,8%* sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les berlines Accord 4 cylindres 2000.

- MODÈLE LX INCLUANT :
- Air climatisé
 - Freins ABS
 - Moteur VTEC de 2,3 litres
 - Groupe électrique
 - Et bien plus...

*Programme de financement de H.C.F.I. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle berline Accord 4 cylindres 2000 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TELEPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

INDEX

Arts et spectacles:.....B-7
Bandes dessinées:.....D-4
Décès:.....D-5
Économie:.....B-4
Louïsette Vézina:.....D-7
Messier en liberté:.....D-2
Opinions:.....A-8
Petites annonces:.....D-3
Sports:.....C-1

Page Internet:

<http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique:
redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction:
(819) 564-8098



M. Jean Boucher, père du jeune Kevin qui a perdu la vie le 10 décembre dernier lorsqu'il a été heurté par une mini-fourgonnette, s'est adressé au conseil municipal pour déplorer le mauvais éclairage général des rues dans la municipalité.

Imacom-Daguerre, René Marquis

Un autre gel de taxes à Rock Forest

Rock Forest

Le nouveau maire de Rock Forest Benoît Charland a offert un premier cadeau à ses concitoyens hier, en proposant un budget qui garde le taux de taxation foncière au même niveau qu'au cours des huit dernières années, soit à 1,20% du cent dollars d'évaluation.

Lors d'une assemblée spéciale tenue juste avant l'assemblée régulière d'hier soir (date limite pour le dépôt du budget de 2000), le conseil de ville a adopté un budget de 15 633 300 \$, un million de plus par rapport à 1999, mais sans hausse de taxes.

«En fait, la hausse de quatre dollars pour l'enlèvement des ordures et matières recyclables [cette taxe passera de 96 \$ à 100 \$ l'unité] devrait être compensée par la diminution de la taxe d'eau, qui passe de 0,60 \$ à 0,58 \$/m³. Le coût total des taxes de services sera comparable à celui de l'an dernier», assure Benoît Charland.

Pour 1999, le surplus estimé est de 400 000 \$. De cette somme, 300 000 \$ ont déjà été affectés aux dépenses de 2000.

En attendant le pacte

Pour 2000, le conseil de ville caresse l'ambitieux projet de réduire la dette de Rock Forest de 10%: Benoît Charland et son équipe espèrent carrément faire diminuer de près d'un million la dette de 9 258 000 \$.

«Très prochainement, lors d'un lac-à-l'épaulé, les élus se consulteront pour faire un tri judicieux parmi nos nombreux projets, dont le coût total frôle les six millions \$».

Parmi ces projets, on note la résolution du problème de manque d'espace dans les écoles de la ville et de la forte circulation dans le secteur de l'intersection Haut-Bois-Bourque, la création d'un site Internet pour la ville, le réaménagement d'un terrain de soccer à la Base plein air ainsi qu'un programme de récupération et recyclage des feuilles d'automne.

Evidemment, a souligné le maire, la facture de 545 000 \$ reflète dernièrement par Québec vient brouiller les cartes et risque de mettre en péril le gel des taxes des années à venir. «Il est vraiment à souhaiter qu'un nouveau pacte fiscal soit négocié.»

120 lampadaires à installer

Rock Forest va accélérer son programme d'éclairage en l'an 2000

Rock Forest

Un lampadaire sera installé au plus tard le 11 février 2000 à l'intersection des rues Gaspé et Grand-Bois, là où le jeune Kevin Boucher a été mortellement heurté par une voiture il y a un peu plus d'une semaine.

C'est la décision qu'a prise unanimement le conseil de ville de Rock Forest hier. Même que le conseil a décidé d'accélérer son programme d'éclairage des intersections et des coins dangereux: celui-ci sera complété d'ici la fin de l'année 2000, au lieu de 2001 comme prévu au départ.

«Cela signifie environ 120 lampadaires à installer au cours de la prochaine année», résume le maire Benoît Charland et le directeur général Mario Boily. «Mais nous allons demander à Hydro-Sherbrooke d'ajouter le lampadaire en question au groupe de lampadaires dont l'installation doit être terminée le 11 février.»

Le père de la victime de l'accident du 10 décembre, Jean Boucher, assistait à cette séance, et s'est adressé au conseil municipal, déplorant le mauvais éclairage général des rues dans le territoire de Rock Forest, ainsi que l'absence de trottoirs, notamment près des écoles. «Là-dessus, c'est zéro», a-t-il dit.

«On aime vivre ici, mais notre ville est une des plus mal éclairées. Il n'y a pas de trottoir dans la plupart des rues. Je croise souvent des enfants qui marchent en plein milieu de la rue près de l'école Beaulieu. Il n'y a

pas non plus de panneaux rappelant la limite de vitesse. Je trouve que, pour une grosse ville, on est très en retard.»

Le maire Benoît Charland a répondu que le programme d'éclairage des intersections était en branle depuis 1997 et que le conseil venait de décider de devancer son échéance. Des corridors piétonniers pour les élèves sont aussi à l'étude.

Il a ajouté qu'une attention particulière serait portée à la rue Gaspé, aux rues des abords de l'aréna, ainsi qu'à la densité et à la vitesse de la circulation dans ces deux secteurs. M. Boucher a semblé satisfait par ces réponses.

En attente du rapport

Jean-Pierre Turcotte, un des deux initiateurs d'une pétition après l'accident du 10 décembre, était également satisfait que le conseil de ville ait décidé de passer à l'action sans délai.

«C'est un grand pas. Le fait que le programme d'éclairage ait été devancé est aussi un bon point. Nous avons eu ce que nous voulions. Quelque chose a bougé.»

Le maire Charland a par ailleurs félicité M. Turcotte, qui, avec Carole Gosselin, a pris cette initiative de solidarité à faire signer une pétition de 75 noms.

Depuis l'accident, la ville a envoyé ses ingénieurs sur les lieux pour examiner la situation. Elle n'a toutefois toujours pas reçu le rapport de police, qui n'était pas encore complété hier.

Procès des trois policiers de la SQ de Cowansville

Le jury entreprend ses délibérations

Granby (PC)

Le procès des trois policiers de la Sûreté du Québec de Cowansville, accusés d'entrave à la justice, a amorcé son dernier droit hier, en toute fin d'après-midi. Mais cela n'a pas été sans heurts.

Les douze jurés n'ont en effet commencé leurs délibérations que vers 17h15, après une longue journée ponctuée à nouveau de débats entre les procureurs sur des questions de droit.

Les trois avocats des policiers Pier-

re-Yves Déragon, Pierre Boileau et Marcel Brodeur et la représentante de la Couronne, Me Josée Grandchamp, ont en effet demandé au juge d'apporter plusieurs corrections et précisions à son adresse au jury qu'il venait de compléter.

Les nombreuses demandes émises par la défense ont d'ailleurs irrité la Couronne, ce qui a donné lieu à un échange assez musclé entre les deux parties.

Après une suspension, le juge Raymond Fréchette est revenu devant les jurés afin d'apporter certaines précisions

à son adresse et a répété qu'ils étaient les seuls juges des faits.

Maintenant séquestrés, les douze membres du jury devront rester ensemble jusqu'à ce qu'ils rendent un verdict.

Avant le début du débat en droit, le juge Fréchette a terminé son instruction au jury, une procédure qui a pris deux heures. Il leur a entre autres indiqué que sur chacun des chefs d'accusations, il n'y avait que deux verdicts possibles: la culpabilité ou la non culpabilité des accusés.

Le juge a décortiqué en long et en large chacun des chefs d'accusation afin

d'en préciser la signification et en a dégagé ce qu'il appelle les éléments essentiels.

Dans le cas des quatre accusations portées contre l'agent Pierre-Yves Déragon, le jury aura à examiner une défense particulière, dite d'erreurs de faits.

En gros, il s'agit d'évaluer si l'agent Déragon avait l'esprit libre de toute intention criminelle et que, sur les lieux de l'accident impliquant Sophie Brodeur, il a cru sincèrement que l'état physique de cette dernière était imputable à une commotion cérébrale et non à l'effet de l'alcool.

Le verglas (suite de la Une)

tes de circuler avec une extrême prudence ou mieux, de rester à la maison.

La route 143 fermée

La route 143 entre Lennoxville et Waterville, une chaussée qui glace rapidement, a été fermée à la circulation pendant quelques heures, le temps de laisser les abrasifs agir.

Les autoroutes 10 et 55, de même que la route 249 dans le secteur de Saint-Georges-de-Windsor et plusieurs routes secondaires sinueuses ont présenté des conditions difficiles pour les automobilistes.

La route 108, presque en face de la ferme expérimentale de Lennoxville, a été le théâtre d'un dérapage dans une courbe glissante. L'automobiliste, seul à bord de son véhicule, s'en est tiré avec de légères contusions.

«Entre 16h et 18h, nous avons eu beaucoup d'appels, mais par la suite, ça s'est calmé. On dénombre une dizaine d'accidents matériels et des sorties de route, mais aucun accident grave», a rapporté le sergent Gagnon de la Sûreté du Québec.

La température qui devait grimper au-dessus du point de congélation en soirée a changé le verglas en pluie, ce qui a permis de stabiliser la situation.

Baisse d'impôt (suite de la Une)

du Conseil fédéral de la FPPC ont adopté leur entente à l'unanimité, hier soir à Québec.

Il reste à la CEO de trouver une entente avec le gouvernement en matière d'équité salariale mais une avenue était étudiée en fin de semaine: le paiement d'un montant préliminaire aux enseignants impliqués, avec poursuite des négociations pour une entente globale.

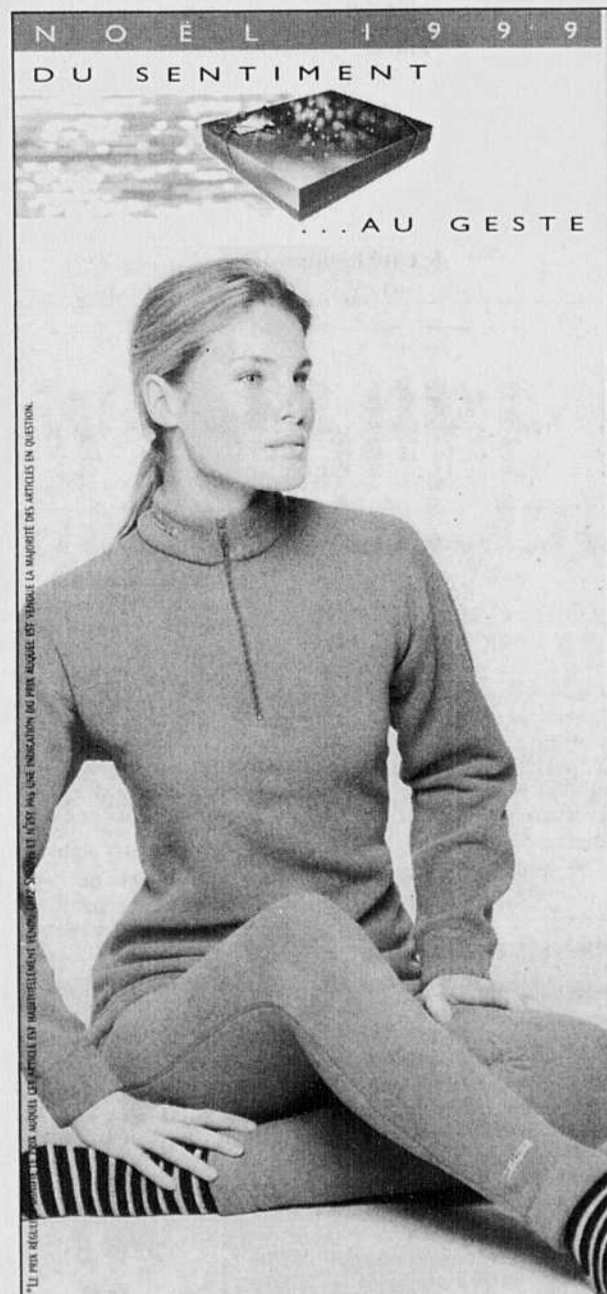
À la FTO, l'entente de principe conclue samedi devait être soumise à l'approbation des 50 000 syndiqués au cours des prochaines heures.

Mais dans tous les cas, les dirigeants et les exécutifs syndicaux recommandaient à leurs membres d'entériner l'accord de principe.

La Fédération des infirmières a pour sa part jugé l'offre gouvernementale «acceptable» pour ses 41 000 membres.

Mais les infirmières doivent toucher une prime additionnelle concernant la relativité salariale. Les négociations sur la valeur de cette prime se poursuivront en janvier.

Enfin, l'entente laisse de côté des mécontents: les 650 juristes (avocats et notaires) du gouvernement manifestaient hier devant le Conseil du trésor. Ils sont à la recherche d'une première convention collective depuis leur syndicalisation en janvier 1996.



SOUS-VÊTEMENT polaire stretch 39.⁹⁵
Pull encolure zip sur caleçon en chaude fibre polaire 290g antiboulochage conçu pour les temps très froids. Solides coutures amincies. Bleu ou noir. P.m.g.t. Rég. 48,00* Notre exclusivité.



BLOUSON SURF nylon enduit 229.⁹⁵
Un cadeau signé «Billabong» Tissu qui évacue l'humidité, hydrofuge, coupe-vent, avec filet de ventilation et chaude doublure brossée. Marine/sable, grenache/sable. P.m.g.t. Rég. 295,00*



MOUFLES microfibre 29.⁹⁵
Polyester enduit résistant à l'eau, isolant souples, paume en cuir, doublure brossée avec pochette chauffe-mains. Noir, bleu, marine. P.m.g. Rég. 40,00*



BAS DE SKI thermal 14.⁹⁹
Un exclusivité Simons. Longueur mi-jambe. Tricot qui garde les pieds au chaud et au sec. Rayures dans un choix de 5 combinaisons de coloris. P.m.g. Rég. 18,00*

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALÉRIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE
HEURES D'AFFAIRES: Québec et Sherbrooke mercredi 22, jeudi 23 de 9h30 à 21h00, vendredi 24 de 9h30 à 17h00, samedi 25 décembre fermé, dimanche 26 décembre ouverture dès 13 heures



Pas de pardon pour une distraction

Margot Richard habite Windsor. Elle n'était pas venue magasiner au centre-ville de Sherbrooke depuis bien des années, mais bon, comme Noël s'en vient...

Il y avait d'ailleurs tellement longtemps que Mme Richard n'avait pas mis les pieds au centre-ville, qu'elle ne savait même pas que le terminal municipal d'autobus avait maintenant son pignon sur la rue du Dépôt. Que cette rue n'existe plus en fait. Que ce qui était autrefois la rue du Dépôt est maintenant scrupuleusement réservée aux autobus de la CMTS. Du moins, la dame ne s'en souvenait pas.

Margot Richard n'a donc rien remarqué d'anormal lorsqu'elle a engagé son véhicule sur cette artère qu'elle croyait encore la bonne vieille rue du Dépôt. «On réussit à rater des panneaux géants identifiant des sorties sur une autoroute, se défend la dame. Alors, on aura beau mettre 17 belles petites enseignes à l'entrée de l'ancienne rue du Dépôt, on peut aussi bien les rater toutes en même temps, par distraction ou quelconque autre raison...»

C'est effectivement ce qui s'est produit. Sauf que la «souris verte» en devoir dans le secteur, n'a pas raté le véhicule de Mme Richard, elle...

«J'aurais bien pu ne pas m'en préoccuper, passer tout droit, mais bon, je me suis arrêtée lorsqu'elle m'a hélée. Ça m'a valu un billet d'infraction de 75 \$ (50 \$ plus les frais)...», raconte Mme Richard. Elle a eu beau expliquer à la jeune étudiante en Techniques policières, qui se faisait la main comme souris verte, que la ville de Sherbrooke avait beaucoup changé depuis sa dernière visite, qu'elle n'avait pas remarqué, qu'elle allait faire demi-tour tout de suite... Il n'y avait absolument rien à faire.

En désespoir de cause, Mme Richard dit avoir téléphoné à la CMTS pour se plaindre. Pour dire à qui de droit que la souris verte avait peut-être poussé un peu fort sur le crayon. «Ça vous aurait coûté 150 \$ si c'est un policier qui vous avait pris en défaut», lui aurait-on alors répondu.

Mme Richard pense, au contraire, qu'un policier aurait su faire preuve de compréhension. Du moins, elle ose le croire. Mais de toute façon, elle ne reviendra plus magasiner au centre-ville de Sherbrooke pour Noël. Même que cette année, elle ne retournera plus magasiner du tout. Les 75 dollars qu'elle souhaitait consacrer à l'achat de cadeaux viennent d'y passer...

Hommage à un papa

Bon, trêve de chialage, si vous le voulez bien. C'est la semaine de Noël après tout, non?

J'en profite donc pour publier cette lettre remplie d'amour et d'admiration que m'a fait parvenir une lectrice désireuse de rendre hommage à son père qui vient de prendre sa retraite.

À quelques jours de Noël seulement, je suis convaincu que ces mots vont aller droit au cœur du petit papa en question.

Voici donc cette lettre.

M. Mario Goupil,

Il y a des gens qui travaillent toute leur vie, mais dont les exploits ne feront jamais la «une» du journal. Pourtant, les choses qu'ils accomplissent mériteraient qu'elles soient soulignées. C'est pourquoi j'ai décidé de vous écrire pour vous parler de mon père, Ghislain D'Astous, un fidèle lecteur de votre journal.

Mon père, qui a commencé sa carrière de banquier il y a 36 ans, vient de prendre sa retraite. Rien d'extraordinaire là-dedans me direz-vous. Pourtant, c'est le cas puisqu'il a réussi un exploit dont bien peu de banquiers peuvent se vanter.

Il y a huit ans, mon père était transféré à Valcourt pour les fins de son travail pour le compte de la Banque Nationale. Or, cette année-là, sa succursale était nommée succursale de l'année à travers toute la région de l'Estrie. Il y a un mois à peine, mon père prenait sa retraite. Or, voilà qu'il termine sa carrière en remportant encore une fois le titre convoité de succursale de l'année.

En 36 ans de travail pour le compte de la Banque Nationale, mon père a remporté trois fois ce titre. Bien sûr, ce prix est le résultat d'un travail d'équipe, mais pour mon père, c'est une vraie belle façon de terminer sa carrière.

Je vous écris cette lettre au nom de toute sa famille, ainsi que de tous ceux et celles qui ont eu la chance de travailler avec cet homme humble et simple qu'est mon père.

Félicitations à toute l'équipe de la Banque Nationale de Valcourt.

Bonne retraite papa. Tu le mérites bien!

Danielle D'Astous

Rock Forest veut garder ses enfants

Sherbrooke

Tandis que les parents de Saint-Élie veulent que le surplus d'élèves d'Alfred-DesRochers soit regroupé à l'école Assomption, de Sherbrooke, Rock Forest propose de garder toute sa clientèle en surplus en attendant une solution à long terme, possiblement une construction d'école, et la municipalité, à l'instar de Saint-Élie, est prête à faire sa part dans un tel projet.

«Que le milieu scolaire bâtisse une école, on est prêt à embarquer», assure le maire de Rock Forest, M. Benoît Charland.

De concert avec les conseils d'établissement des écoles du Boisjoli, Beaulieu et La Maisonnée, Rock Forest suggère à la Commission scolaire de garder les enfants dans leurs écoles l'an prochain, quitte à réaménager des locaux et à se tasser un peu.

«Ça donnera presque deux ans à la Commission scolaire pour trouver des solutions à long terme», souligne le maire Charland.

Le Boisjoli a déjà réaménagé trois classes pour accueillir 53 élèves supplémentaires arrivés avec les nouveaux dé-

veloppements domiciliaires et le directeur de l'école, M. Patrick Dagnaud, qui estime à environ une trentaine les nouveaux élèves qui pourraient s'ajouter encore d'ici septembre prochain, croit qu'il serait possible de garder tout son monde encore en 2000-2001, mais ce serait la dernière augmentation de clientèle que l'école pourrait absorber.

Le maire de Rock Forest déclare que l'école Beaulieu pourrait elle aussi, à l'image du Boisjoli, réaménager des locaux pour accommoder sa clientèle supplémentaire.

Quant à l'école de La Maisonnée, elle a été épargnée jusqu'ici du problème aigu de surplus de clientèle, mais le développement domiciliaire la guette



Benoît Charland, maire de Rock Forest

aussi, de sorte, estime Benoît Charland, qu'elle rencontrera dans les prochaines années les mêmes problèmes que les autres écoles de Rock Forest.

C'est tout ce contexte qui fait dire au maire et aux trois conseils d'établissement qu'il est possible de garder les enfants à Rock Forest pour un an encore, ce qui permettra d'identifier des solutions à plus long terme en cours de route.

Selon le projet de révision des bassins d'alimentation de la Commission scolaire, un grand nombre d'élèves de Rock Forest auraient été déplacés dans les écoles de l'ouest de Sherbrooke, créant parmi les écoles Champlain, Saint-Esprit et Notre-Dame-du-Rosaire un certain effet de dominos.

Saint-Élie

Les gens de Saint-Élie, rappelons-le, ont très tôt présenté à la Commission scolaire, lors de la consultation sur la révision des bassins d'alimentation, une proposition demandant que tous les élèves en surplus de leur municipalité soient envoyés à l'école Assomption, quitte à déplacer les élèves de la maternelle de l'école Pie-X qui y logent présentement. Aux quelque 200 élèves du secteur Ma Villa qui sont déjà déplacés

vers Assomption, dans l'est de Sherbrooke, s'en seraient rajoutés une soixantaine d'autres. Dans son hypothèse de révision des bassins d'alimentation, la Commission scolaire prévoyait plutôt déplacer ces 60 nouveaux élèves excédentaires vers Notre-Dame-du-Rosaire.

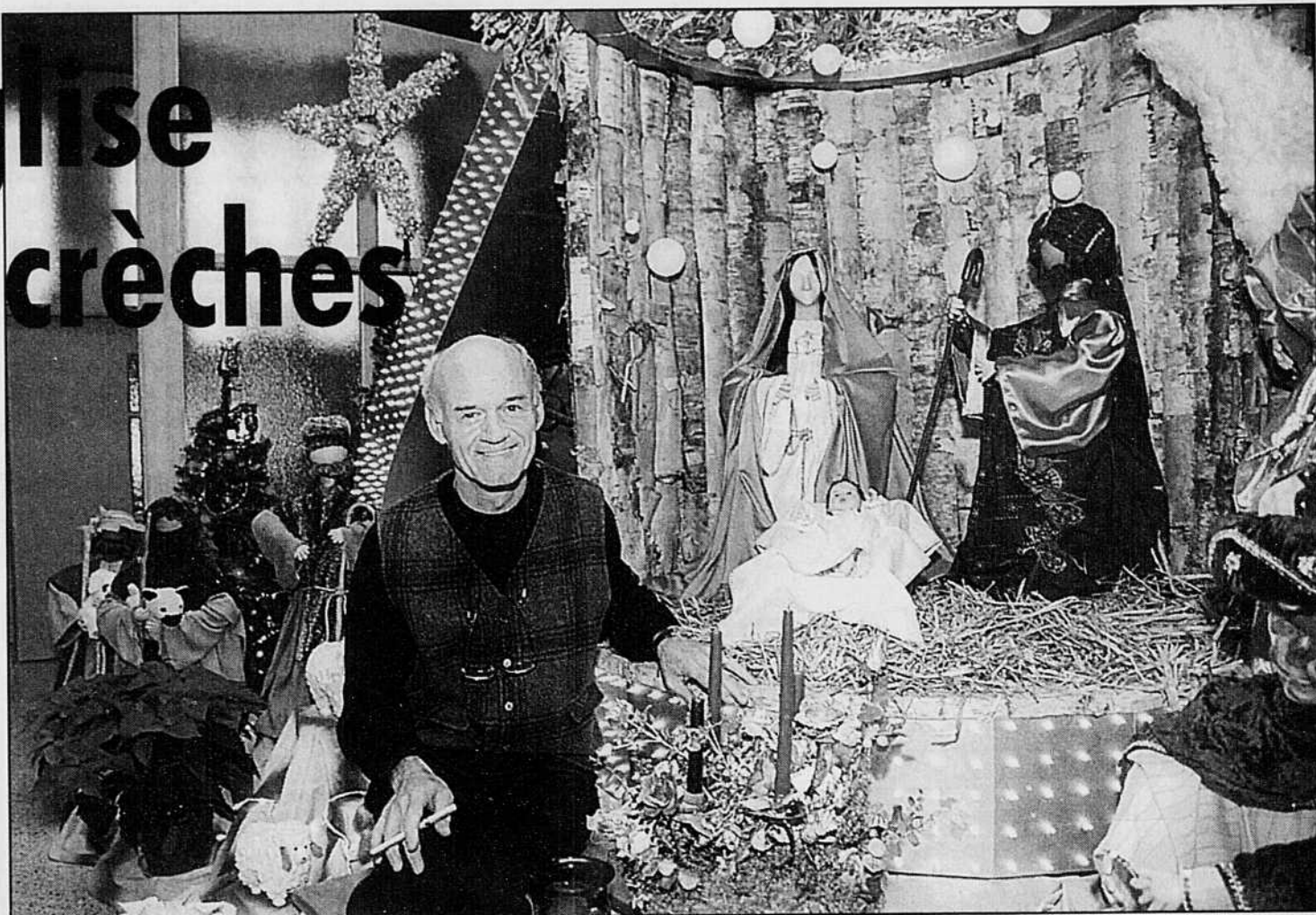
M. Charles Plourde, du comité d'action du pavillon Ma Villa (le groupe de Saint-Élie qui loge à Assomption), annonce que les parents seront nombreux à l'assemblée du conseil des commissaires de la CSRS ce soir.

C'est en effet ce soir que le conseil des commissaires acceptera l'avis de présentation à l'effet de modifier les bassins d'alimentation des écoles. Le commissaire Gilles Normand, qui préside le comité des bassins d'alimentation, annonce d'ores et déjà que le projet présenté aux commissaires sera différent des hypothèses soulevées dans le projet initial soumis à la consultation cet automne, car il tient compte des résultats de cette consultation. «Des retouches ont été faites et il y en aura probablement encore d'autres», déclare M. Normand.

C'est à sa réunion de janvier que le conseil des commissaires adoptera la nouvelle carte des bassins d'alimentation.

L'église des crèches

Marie-Médiatrice abrite non pas une, pas deux, pas trois, mais neuf crèches



Le curé de la paroisse Marie-Médiatrice de Sherbrooke, Guy Labrecque, au coeur de la plus imposante des neufs crèches qui ornent son église, située rue Galt Ouest.

Sherbrooke

Pas une, pas deux, pas trois, mais neuf crèches ornent la petite église Marie-Médiatrice de Sherbrooke, où les paroissiens se sont donnés la main pour créer des décors de Noël à nul autre pareil.

«Chaque année, à la fin du mois de novembre, on organise une «corvée de décoration» pendant laquelle les paroissiens intéressés décorent l'église. Il y a plusieurs crèches dans nos ornements parce que j'aime la symbolique qu'elles représentent. En admirant les crèches, j'espère que les gens se sou-

viennent de l'importance de s'émouvoir devant le mystère de la vie et de la naissance», souligne le curé de la paroisse Marie-Médiatrice, Guy Labrecque.

Parmi les crèches qu'on peut admirer à l'église Marie-Médiatrice, quatre ont été fabriquées par autant de familles de paroissiens, qui ont chacune à leur façon reconstitué la scène de la naissance du petit Jésus.

Si toutes ont leur cachet particulier, il reste que la plus imposante des crèches est celle qui a été aménagée à l'avant de l'église, dans un décor évoquant le nouveau millénaire.

Sur l'autel, en effet, s'élève un immense «2000» de 14 pieds de hauteur illuminé par 1200 petites ampoules scintillantes. Autour du monument illustrant la date pivot du millénaire, est représentée l'étable de Bethléem où eut lieu la naissance de Jésus. Dans celle-ci, 11 magnifiques personnages reproduisent la scène de la nativité.

«Les personnages qui se trouvent dans cette crèche ont été fabriqués l'an passé par des familles bénévoles. Chaque année, on essaie, comme ça, d'intégrer nos anciennes créations à nos nouveaux éléments de décor», souligne le curé Labrecque.

«Je mets beaucoup d'emphase sur

les symboles de la fête de Noël, poursuit-il. Ça nous ramène à l'essentiel de cette célébration chrétienne.»

Bénévole à l'église Marie-Médiatrice, Gérard Nicol ajoute que sans être orgueilleux, les paroissiens sont bien fiers de leur église.

«Ce qui est bien, c'est que tout est fait par et pour les gens d'ici. Et des projets comme ceux-là resserrent les liens entre les paroissiens. Ça transparait et ça attire d'autres gens. Certaines personnes qui font partie d'autres paroisses ont même manifesté le désir de venir désormais à Marie-Médiatrice», note M. Nicol.

Des économies difficiles à totaliser

NDLR - Les équipements informatiques de la Ville de Sherbrooke ont fait couler beaucoup d'encre. Le journaliste Luc Larochelle poursuit la série de textes amorcée hier sur le virage pris par l'organisation municipale.

Sherbrooke

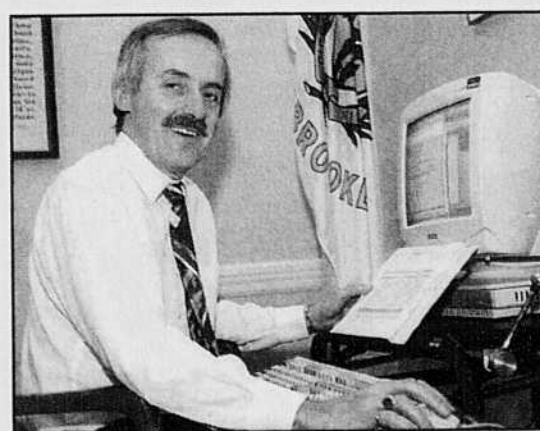
Théoriquement, la Ville de Sherbrooke devrait récupérer en quatre ou cinq ans les coûts d'implantation des nouveaux équipements informatiques. Mythe ou réalité?

Dans leur diagnostic préliminaire, les consultants externes de la firme Arthur Anderson, dont le rapport présenté à l'automne 1995 est à la base de la réorganisation municipale, estimaient que l'effet combiné de la réduction des dépenses et de l'augmentation des revenus représentait un potentiel d'économies de 7 à 11 M \$ au terme de l'exercice financier 1999. Il y a certes eu des gains, mais la situation financière actuelle de la Ville montre que ces projections ne se sont pas matérialisées.

Les économies découlant directement des nouvelles technologies de l'information étaient estimées à 3,9 M \$, au printemps 1997, dans le plan stratégique et opérationnel de la Ville. C'est de là que proviennent les chiffres qui ont coloré les débats politiques à la dernière élection municipale.

«À ma connaissance il n'y a jamais eu de calculs pointus. Il s'agit d'une projection intuitive reposant sur les résultats obtenus dans d'autres organisations. Si la réingénierie rapporte des bénéfices ailleurs, pourquoi en serait-il autrement ici», commente le directeur général adjoint de la Ville, Gilles Veilleux, qui a supervisé le développement informatique.

Certains bénéfices sont faciles à identifier. À Hydro-Sherbrooke par exemple, un investissement de 441 000 \$ a entraîné une hausse quasi immédiate de 551 000 \$ des recettes. Un gain qui sera récurrent année après année, et deux fois plus élevé que prévu, avec le mode de gestion du client alternatif.



Gilles Veilleux, directeur général adjoint

Dès qu'un abonné Hydro-Sherbrooke avise qu'il quittera son logement, le système informatique repère le propriétaire qui se voit offrir deux choix: payer la redevance quotidienne et la consommation (si consommation il y a, pour le chauffage, l'éclairage, etc.) ou un débranchement immédiat qui entraîne des frais pour le rétablissement du service). 90 % des propriétaires choisissent la première option.

Il était complexe de retracer manuellement un propriétaire parmi les 68 000 abonnés d'Hydro-Sherbrooke, en considérant également les transactions immobilières.

«Hydro-Québec a implanté ce système quelques années avant nous. Dans ce cas, l'investissement était facile à justifier. Les retombées de l'informatique sont souvent plus abstraites», dit M. Veilleux.

Entretien préventif

La rentabilité d'une approche est reconnue dans toutes les entreprises: l'entretien préventif des équipements.

Hydro-Sherbrooke et la Ville de Sherbrooke sont propriétaires de 3500 véhicules, outils mécanisés et autres équipements dont le budget annuel d'entretien frise les 4 M \$. Sans compter les coûts d'exploitation des barrages, où il y a aussi un potentiel d'économies.

«Les entreprises qui implantent des systèmes de gestion préventif d'équipements récupèrent généralement entre 10 et 15 % des frais d'entretien», avance Marc Latendresse, qui pourra vérifier cette application alors qu'il reprend cette semaine ses fonctions à la Division des ressources matérielles après avoir dirigé durant près de deux ans l'escouade spéciale de l'informatique.

Même en ajoutant de nouveaux revenus, en soustrayant des dépenses, il est à peu près impossible pour le moment de vérifier si les retombées du développement informatique atteignent les 4 M \$ annoncées.

«On ne peut pas répondre de manière catégorique par oui ou par non pour la simple et bonne raison que les économies ne sont pas mesurables à la pièce. Progressivement, nous en verrons les effets. J'ai déjà eu à démontrer comme gestionnaire à Hydro-Québec que le téléphone à cadran est plus rentable que le téléphone à roulette. À l'époque les réponses étaient hypothétiques, le sont-elles encore aujourd'hui?», questionne M. Veilleux.

DEMAIN: Ce qu'en pensent les employés de la base

Ils sont toujours partis en Jetta GL 2000



Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Ça donne envie d'aventure...
* L'offre s'applique à une Jetta GL 2000 neuve, 5 vitesses, air climatisé, location de 36 mois. Versement initial de 2800 \$ ou échange équivalent. Dépot de garantie de 350 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial.

Volkswagen
DE L'ESTRIE
www.vwestrie.com

569-9111

4500, boul. Bourque, RF

Une jeune Forestoise égaye le calendrier de l'an 2000 de Métro

Rock Forest

Dans quelque 700 000 foyers québécois, la jolie frimousse de Marie Beaupré égayera le mois de juillet 2000. C'est que la fillette de Rock Forest compte parmi les 15 enfants choisis au hasard pour illustrer le calendrier-recettes de l'an 2000 produit par Métro-Richelieu et la Fédération des producteurs de lait du Québec.

«Ça fait drôle de penser que ma photo va être affichée dans autant de maisons! Déjà, il y a des personnes de mon école qui l'ont vue et qui l'ont trouvée très drôle», souligne Marie Beaupré, pour qui il s'agissait d'une toute première expérience de studio de photo.

«C'était vraiment professionnel. Il y avait des habilleuses, des coiffeuses, des maquilleuses et même des gens qui venaient mouiller la nourriture pour qu'elle reste belle! Juste pour me coiffer les cheveux, ça a pris une heure et demie.»

Long processus, la prise de photos en studio?

Marie Beaupré opine de la tête, et précise que pour arriver à la photo qui apparaît dans le calendrier, il a fallu quatre heures de pose et plusieurs rouleaux de pellicule.

«C'était long, mais j'ai adoré l'expérience», note la jeune mannequin qui, dans le calendrier, est associée à la recette «antipasto et de poisson grillés avec coulis de persil».



La mignonne Marie Beaupré, âgée de 10 ans, de Rock Forest, se retrouve en vedette dans le calendrier produit pour l'an 2000 par Métro-Richelieu et la Fédération des producteurs de lait du Québec.

«On ne l'a pas faite encore mais on s'est promis de la cuisiner l'été prochain sur la barbecue», précise la maman de Marie, Lucie Doucet.

Chose certaine, l'assiette qui figure devant la jeune Marie est tout à fait appétissante et s'est avérée fort inspirante.

«Pour prendre la photo, ils m'ont fait essayer toutes sortes d'affaires, même imiter un chat en me faisant des moustaches de ciboulette», note la jeune élève de cinquième année à l'école

du Boisjoli de Rock Forest, qui se dit contente de la photo finalement choisie, sur laquelle elle regarde à travers un tronçon de poivron rouge.

Dans une mosaïque

En plus d'avoir son minois imprimé dans le calendrier de Métro-Richelieu, Marie Beaupré fait partie des 10 000 enfants de partout à travers le Québec qui figurent sur une mosaïque reproduite sur un camion Métro-Richelieu.

«C'est d'ailleurs grâce à cette mosaïque que je me suis retrouvée dans le calendrier. Ma mère m'avait inscrite pour le concours Souriez, c'est l'an 2000 sans même que je sois au courant. J'ai ensuite été pîgée pour apparaître dans le calendrier», explique Marie.

Les quatorze photos qui apparaissent dans le calendrier, distribué dans les magasins d'alimentation Métro et Marché Richelieu, mettent en vedette des enfants de toutes les régions du Québec.

EN BREF

Noël avec les Petits Chanteurs de Flandre

La population de la région est invitée au concert de Noël qui donnera la Maîtrise des Petits Chanteurs du Comté de Flandre (France), ce mercredi 22 décembre à 20h, à l'église de la paroisse Précieux-Sang d'Ascot.

La présence des Petits Chanteurs du Comté de Flandre s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'une quinzaine de paroisses qu'effectue le groupe durant la période des Fêtes. Le curé de la paroisse Précieux-Sang, l'abbé Daniel Croteau, dit avoir souscrit à cette tournée pour «réchercher un élément de plus pour la solennisation du Grand Jubilé de l'an 2000 qui débute avec la fête de Noël. L'entrée est libre. Les contributions volontaires sont acceptées.

Les 29 membres de la Maîtrise des Petits Chanteurs du Comté de Flandre passeront une journée à Ascot. Ils seront reçus dans une quinzaine de familles de la paroisse qui leur offriront le gîte et les repas.

Une séance de photos pour la SPA-Estrie

L'opticienne sherbrooke Marie-Sophie Dion invite les Estriens à la soirée bénéficiaire *Clichés au Musée* qui se tiendra au profit de la Société de protection des animaux de l'Estrie (SPA), le mardi 28 décembre prochain, au Musée des Beaux Arts de Sherbrooke. Les «mordus» des animaux et «supporters» de la SPA pourront alors jouer aux vedettes en se prêtant à une séance de photographie professionnelle en présence du photographe Grant Siméon.

Tenue de soirée et lunettes originales sont de mise pour ce shooting mode bénéficiaire. Une contribution-don de 40\$ est suggérée aux participants. Ceux-ci se verront remettre un portrait souvenir. La totalité des dons seront remis à la SPA de l'Estrie assurée Marie-Sophie Dion.

Les personnes intéressées doivent au préalable réserver leur place pour cette soirée en appelant au 346-8998. Un maximum de 150 convives pourront être reçus lors de cette activité qui fera place, dit l'hôte, à quelques surprises artistiques. L'objectif de la soirée est de recueillir 4000 \$. «Si on atteint ça je serai bien bien heureuse», mentionne Marie-Sophie Dion.

Les Townshippers à Saint-Félix-de-Kingsey

L'Association des townshippers a choisi Saint-Félix-de-Kingsey comme ville hôte de sa 21e journée des Townshippers. La grande rencontre aura lieu le samedi 16 septembre 2000.

Créé en 1979, l'Association des Townshippers tient sa rencontre annuelle dans un endroit différent des Cantons de l'Est. Cette année, l'occasion était belle pour l'organisme de s'associer à Saint-Félix-de-Kingsey qui célèbre son bicentenaire.

Le 16 septembre 2000, les Townshippers promettent encore une fois un grand éventail de spectacles et d'activités pour les enfants, de nombreux kiosques d'artisanat, d'information et d'exhibits ainsi que beaucoup de gâteries culinaires.

Télébec veillera sur le bogu

La compagnie de téléphone Télébec assure ses 160 000 clients répartis sur l'ensemble du territoire québécois que tout est mis en oeuvre pour que la transition vers le nouveau millénaire, dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1er janvier 2000, se passe sans bogu.

La compagnie mettra 140 employés à contribution lors de cette soirée. Ceux-ci réaliseront plus d'un million de tests et pourront intervenir partout sur le territoire de Télébec si la situation l'exige. L'entreprise indique qu'une soixantaine de techniciens vérifieront, dans les premières minutes du nouveau millénaire, si les appels téléphoniques cheminent bien dans les 300 municipalités desservies.

Un timbre sur l'acériculture

Victoriaville - La suggestion de Daniel Lamothe à Postes Canada, en février 1998, de réaliser un timbre-poste illustrant l'acériculture québécoise a finalement été retenue par la société. Le timbre fera partie d'une collection de dix traitant des sujets d'intérêt touristique du Canada.

Tiré à plus de 15 millions d'exemplaires, le timbre de 0,55 \$, le juste prix pour expédier une lettre aux États-Unis, sera probablement lancé en mai prochain, dans le cadre du Festival de l'érable de Plessisville. A ce moment, l'illustration du timbre sera connue de même que le nom de l'artiste qui en aura fait la conception.

Le seul élément proposé par M. Lamothe qui n'a pas été retenu par Postes Canada est l'utilisation d'une colle à saveur d'érable. Un élément impossible, selon les dirigeants de la société.

C'EST LE SOLDE DES FÊTES CHEZ HYUNDAI.

0\$ DE COMPTANT ou **0% DE FINANCEMENT** JUSQU'À 36 MOIS SUR TOUS LES MODÈLES

EN DÉCEMBRE, PROFITEZ DE NOS OFFRES SPÉCIALES DU TEMPS DES FÊTES SUR TOUS LES MODÈLES HYUNDAI.

ACCENT GS 2000
0\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



ACCENT GS 3 PORTES 2000, PDSF À PARTIR DE 11 995 \$**

L'Accent 2000; redessinée, plus spacieuse et un équipement plus complet. • Moteur multigrade de 1,5 litre de 92 HP • Coussin gonflable côté conducteur • Transmission manuelle à 5 rapports • Tachymètre • Deux rétroviseurs extérieurs à commande manuelle • Dossier arrière rabattable 60/40 • Télécommande du volet de réservoir • Enjoliveurs • Et beaucoup plus! Renseignez-vous sur les mensualités de location de la sportive GSi 3 portes et de l'Accent 4 portes.

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENTALITÉS (48 MOIS)
500 \$	168 \$
1000 \$	157 \$
1500 \$	146 \$

LOUEZ À PARTIR DE **179\$** PAR MOIS/48 MOIS

ELANTRA GL 2000
0\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



BERLINE ELANTRA 2000, PDSF À PARTIR DE 14 875 \$**

Tout le confort et l'équipement généreux que vous recherchez et un comportement sportif. • Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables • Volant inclinable • Radiocassette stéréo électronique AM/FM • Dossier arrière rabattable 60/40 • Télécommande de volet de réservoir et de coffre • Roues de 14 po • Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENTALITÉS (48 MOIS)
500 \$	218 \$
1000 \$	207 \$
2000 \$	185 \$

LOUEZ À PARTIR DE **229\$** PAR MOIS/48 MOIS

ELANTRA GL FAMILIALE 2000
0\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



ELANTRA FAMILIALE 2000, PDSF À PARTIR DE 15 875 \$**

L'une des familiales les plus spacieuses de sa catégorie et un équipement généreux. • Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables • Radiocassette stéréo AM/FM électronique • Porte-bagages au toit • Siège arrière 60/40 rabattable en deux étapes • Essuie-glace de lunette arrière • Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENTALITÉS (48 MOIS)
500 \$	238 \$
1000 \$	227 \$
2000 \$	204 \$

LOUEZ À PARTIR DE **249\$** PAR MOIS/48 MOIS

TIBURON 2000
0\$ DE COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TIBURON 2000, PDSF À PARTIR DE 18 995 \$**

Tiburon 2000 redessinée. Le plaisir de conduire une vraie sportive et de nouvelles lignes à faire tourner les têtes. • Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Transmission manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Radiocassette stéréo électronique AM/FM • Aileron arrière • Roue de 15 po en alliage d'aluminium • Phares antibrouillards • Lève-glaces électriques • Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENTALITÉS (48 MOIS)
500 \$	283 \$
1000 \$	271 \$
2000 \$	247 \$

LOUEZ À PARTIR DE **295\$** PAR MOIS/48 MOIS

SONATA GL 2000
0\$ DE COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS
TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS



SONATA 2000, PDSF À PARTIR DE 19 995 \$**

Une intermédiaire offrant style, confort et technologie. Son équipement de série comprend: • Moteur de 2,4 litres à DACT de 149 HP • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Deux coussins gonflables • Radiocassette stéréo électronique AM/FM • Rétroviseurs extérieurs • Radiocassette stéréo électronique AM/FM • Rétroviseurs extérieurs • Glaces et verrouillage à commande électrique • Et beaucoup plus!

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENTALITÉS (48 MOIS)
1000 \$	275 \$
2000 \$	251 \$
3000 \$	227 \$

LOUEZ À PARTIR DE **299\$** PAR MOIS/48 MOIS



Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

*Programme de location de Les services financiers Hyundai. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1999. Programme de location pour une Accent GS 2000 neuve, PDSF à partir de 11 995 \$, une berline Elantra GL 2000 neuve, PDSF à partir de 14 875 \$, une Elantra GL familiale 2000 neuve, PDSF à partir de 15 875 \$, une Tiburon de base 2000 neuve, PDSF à partir de 18 995 \$, une Sonata GL 2000 neuve, PDSF à partir de 19 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 4,17 % à 9,92 % à 42 % à 7,68 % à 7,91 %, mensuelles de 179 \$ à 299 \$ à 295 \$ à 299 \$ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 10 476 \$. Comptant de 0 \$ à 30 \$ à 50 \$, première mensualité exigée. Dépt de 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 8592 \$ à 10 992 \$ à 11 952 \$ à 14 352 \$, sur approbation du crédit. Option d'achat: 5418 \$ à 6134 \$ à 6512 \$ à 9927 \$ à 1

Hydro-Québec arrête le tracé de sa future ligne à 120 kV

Sherbrooke

À la suite de ses consultations à l'automne, Hydro-Québec a arrêté son choix pour le tracé de la future ligne électrique à 120 kilovolts, entre Saint-Elie-d'Orford et Fleurimont, et prévoit une mise en chantier en août prochain.

«Nous sommes actuellement à l'étape de l'avant-projet et nous prévoyons déposer une étude environnementale en février au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF)», indique Ginette Cantin, conseillère Affaires publiques d'Hydro-Québec pour le territoire Richelieu.

«Nous attendons une réponse du MEF pour avril, avant de procéder aux travaux de déboisement, puis de fondation. La construction se déroulera entre août et novembre», ajoute Mme Cantin au sujet de ce projet de 8,9 millions \$, annoncé il y a quelques mois.

Grosso modo, le tracé privilégié par Hydro-Québec suivrait en bonne partie des infrastructures existantes (lignes électriques déjà en place, autoroute 10-55 et 10), sans traverser de terres agricoles cultivées, ni exiger de déplacements d'immeubles.



Illustration TransÉnergie

Hydro-Québec a retenu le tracé de sa future ligne à 120 kilovolts entre les postes de Sherbrooke et la ligne Saint-François, à la suite de ses consultations avec le milieu. Les travaux doivent débuter en août et se terminer en novembre.

La société d'État passaient plus au Nord, étaient plus longs et auraient exigé des déplacements de résidences, notamment.

«Le but du projet est d'augmenter la fiabilité du réseau à 120 kilovolts et de démanteler l'ancien poste de sectionnement de Bromptonville, qui date de 1917. L'ajout de la ligne va venir compléter le réseau régional et lui donner plus de souplesse. De plus, en cas de panne, on pourra rétablir le service plus rapidement», indique Mme Cantin.

Celle-ci souligne en outre qu'une partie de ligne à 120 kilovolts actuelle, entre les postes de Bromptonville et de Saint-François, sera aussi démantelée.

Et contrairement au projet de ligne à 735 kilovolts dans le Val Saint-François, imposé par décret gouvernemental, «ce projet a suivi le processus habituel de consultation publique», dit-elle.

À l'automne, la société d'État avait soumis son projet aux municipalités, à la MRC de Sherbrooke, à l'Union des producteurs agricoles et aux ministères concernés, en plus de rencontrer les propriétaires touchés et de tenir une séance publique d'information.

La future ligne entre Fleurimont et Saint-Elie-d'Orford sera prête en novembre 2000

La future ligne électrique de 8,9 kilomètres de longueur partira de l'actuel poste de Sherbrooke, à Saint-Elie-d'Orford, traversera l'autoroute 10-55, longera celle-ci jusqu'à la «10», suivra cette autoroute, puis traversera la rivière Saint-François pour ensuite rejoindre la ligne qui mène au poste de Saint-François, à Fleurimont.

La nouvelle ligne consistera en pylônes d'une hauteur moyenne de 30 mètres, bien que certains puissent atteindre jusqu'à 44,6 mètres de hauteur selon les caractéristiques du terrain.

Meilleur service

Deux autres tracés rejetés par la so-

Un disc-jockey a perdu une valise de 750 CD

Sherbrooke

En pleine saison des célébrations du temps des Fêtes, une entreprise de disco mobile recherche activement une caisse remplie de disques compacts servant à l'animation de soirées.

Sylvain Fortier, de la Musithèque Star-flash, lance un appel au public dans le but de retrouver des témoins ayant vu quelqu'un ramasser, samedi avant-midi à Rock Forest, une valise contenant 750 CD. Il souhaite évidemment que la personne ayant en sa possession ces outils de travail d'une valeur de plus de 15 000 dollars se signale d'elle-même.

«Il faut savoir que ça n'a pas une grosse valeur marchande pour quelqu'un qui voudrait l'écouler sur le marché, mais pour nous c'est un important outil de travail de tous les jours. Il y a dans le lot des singles (disques avec une seule chanson) qui nous servent à colorer les soirées.»

«J'ai vérifié auprès des vendeurs de disques usagers et aussi chez les prêteurs sur gages pour qu'ils aient l'oeil ouvert. Je serais même prêt à donner une récompense s'il le faut. Je considère que si la personne qui a pris mes disques ne les ramène pas, c'est comme un vol.»

Selon M. Fortier, les disques seraient sortis d'une remorque dont la porte arrière n'aurait pas été bien verrouillée. Dans une pente, vers 10h, la valise serait sortie et tombée dans le fossé situé non loin du boulevard Bertrand-Fabi et du chemin du Curé.

Les recherches sur place n'ont rien donné jusqu'au temps où on s'est rendu au dépanneur tout près de là. Sylvain Fortier a alors appris que deux automobilistes s'étaient arrêtés vis à vis l'endroit où serait tombée la caisse. Un troisième véhicule s'est ensuite pointé sur place. C'est dans cette dernière voiture que la valise aurait été embarquée.

La caisse porte le nom de Star Flash et son numéro de téléphone, indique le disc-jockey.

Un rapport de police a été complété à ce sujet. Les personnes ayant des renseignements peuvent communiquer avec le SPRS au 821-5555 (no. de dossier: SBK 1999-12-18-022).

ARMOIRE EN PIN
Coffre, table, secrétaire, console, banc, lit

L'ANTIQUAIRE DU VILLAGE
à Kévale
Offrez un meuble pour Noël
(819) 868-0774

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!
Anonyme et confidentiel

564-2323
1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

DONNONS DE LA COULEUR À LA VIE

VENTE DE POINSETTIAS
CAMPAGNE DE FINANCE-

Poinsettias : 6 pouces = 15 \$
8 pouces = 25 \$
10 pouces = 35 \$



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT AU (819) 821-3120 TÉLÉCOPIEUR (819) 821-1127

- | | | |
|--|--|---|
| SHERBROOKE
Lijthem, 752, rue Conseil, 562-6254
Fleuriste 2000, 103, rue King Est, 822-9999
Fleuriste Marie-Fleur, 1221, rue King Ouest, 562-1155
Fleurs Immortelles, 1681, rue King Ouest, 822-2343 | ROCK FOREST
Fleur-Moi, 6618, boulevard Bourque, 864-9771 | MAGOG
Foliele, 451, rue Principale Ouest, 843-0660 |
| LENNOXVILLE
Fleuriste Lennoxville, 163, rue Queen, 564-1441 | ASBESTOS
Fleuriste Richard Côté, 251, 1 ^{er} Avenue, 879-5647 | BROMPTONVILLE
Fleuriste Huard, 78, rue Larocque, 846-4227 |
| COOKSHIRE
Fleuriste Cookshire, 29, rue Craig Nord, 875-3600 | | Également en vente du 1 ^{er} au 24 décembre aux Promenades King — mail intérieur |

VENTE AVANT-NOËL

50%

DE RÉDUCTION

SUR TOUS NOS VÊTEMENTS AUTOMNE/HIVER

Liquidation fin d'année
Dès lundi 9 h 30

Boutique MAXIME
- Pour Souligner Votre Féminité

450 rue Lindsay, Drummondville Tél.. 478-7331

VENTE des Fêtes!

RABAIS jusqu'à **50%** sur toute la marchandise en magasin

OUVERT 7 JOURS

Réjan Mode
L'authenticité en toute simplicité!

VÊTEMENTS • CHAUSSURES • ACCESSOIRES

134, rue Wellington Nord, 563-8515

Chaque année à l'approche des fêtes, on voit apparaître dans les étalages cette plante aux grandes feuilles rouges qui redonne un peu de couleur à la grisaille de l'hiver : le poinsettia. Cette fleur traditionnelle de Noël constitue un symbole de chaleur et de vie face à la torpeur de la nature.

Pour La Maison Aube-Lumière, le poinsettia représente encore plus : c'est un moyen de continuer à procurer des soins aux personnes qui se tournent vers elle pour vivre leurs derniers moments dans la dignité et dans l'amour.

D'un bout à l'autre des Cantons-de-l'Est, pendant tout le mois de décembre, des poinsettias seront en vente au profit de La Maison Aube-Lumière. Je vous encourage à participer à cette oeuvre d'amour en vous procurant des poinsettias dans les endroits qui affichent l'invitation suivante:

DONNONS DE LA COULEUR À LA VIE

Garou
Président d'honneur

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 99-12-20
3 4 6 7 8
11 12 13 17 28
32 36 37 39 43
45 52 56 62 70

Quintissime
Tirage du 99-12-20
3 4
778 4792

Extra
Tirage du 99-12-20
NUMÉRO: 596322

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ML5, PHARMAPRIX, Centre de services ESCI INC., prôVigo, CHLT630, Ultramar, COPEPCO, Pelletier, LaTribune, RECORD, CITE, RELAIS TOYOTA, COLETTE, DESPRES LAPORTE, MIB INC.

Sur les conseils du député Jean-Guy Chrétien

Pierre Deslauriers met un terme à sa grève de la faim

René-Charles QUIRION
Chartierville

Quelque 90 minutes avant d'entamer sa deuxième semaine de grève de la faim, Pierre Deslauriers de Chartierville a entendu raison et s'est plié au gros bon sens en mettant fin à son jeûne volontaire.

Pierre Deslauriers avait débuté sa grève de la faim, lundi dernier vers 18h, pour protester contre le dépôt de l'avant-projet de loi du gouvernement fédéral visant à fixer les paramètres d'un éventuel référendum sur la souveraineté du Québec. Selon lui, un projet de loi semblable le brime dans ses droits fondamentaux.

Malgré les appels téléphoniques répétés du député de Frontenac-Mégantic, Jean-Guy Chrétien et les demandes de sa conjointe, Nathalie Deschamps, Pierre Deslauriers n'avait jamais acquiescé à cesser son moyen de pression. C'est finalement l'intervention personnelle du député bloquiste de Frontenac-Mégantic à la résidence de M. Deslauriers, en fin d'après-midi hier, qui a sonné le glas à cette grève de la faim.

«Je vais me ranger et arrêter ma grève de la faim. J'espère par contre que ce geste ne sera pas interprété par Jean Chrétien comme un abandon de ma part. Je vais suivre la situation de près et trouver un autre moyen pour défendre mes droits fondamentaux», explique Pierre Deslauriers la voix remplie d'émotion.

Ce dernier estime que cette rencontre avec Jean-Guy Chrétien a joué pour beaucoup dans sa décision. La santé de l'homme diabétique qui se détériore constamment a également été un élément qui l'a motivé à arrêter.

«J'avais toujours vu les politiciens comme des machines à serrer des mains et à faire des sourires aux caméras. Lorsque Jean-Guy Chrétien m'a prévenu de sa visite, je n'y croyais pas. Un homme qui s'arrête à penser à ma santé et au bonheur de ma conjointe mérite que je lui fasse confiance», indique M. Deslauriers.

Sa conjointe, Nathalie Deschamps, avait peine à contenir ses larmes lorsque Pierre Deslauriers lui a annoncé que son cauchemar de la dernière semaine était terminé.

Pour convaincre Pierre Deslauriers de cesser sa grève de la faim, Jean-Guy Chrétien lui a demandé de laisser le combat politique entre ses mains.

«Les 43 heures de votes consécutifs causés par le blocus des Réformistes à la chambre des communes lors de la dernière session ne sont rien comparativement à ce que les députés du Bloc Québécois entendent faire pour protester contre l'adoption du projet de loi C-20. Dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, les 45 députés bloquistes et les quatre conservateurs du Québec vont se lier pour contraindre l'adoption de ce projet de loi», assure Jean-Guy Chrétien.

Le député bloquiste de Frontenac-Mégantic a assuré à Pierre Deslauriers que son combat ne restera pas lettre morte. Il l'a même invité à écrire des lettres d'opinion dans les journaux, à participer à des lignes ouvertes et à faire parvenir des cartes postales au premier ministre pour protester contre ce projet de loi.



Photo La Tribune, René-Charles Quirion
Le député Jean-Guy Chrétien a convaincu Pierre Deslauriers de cesser sa grève de la faim au grand soulagement de sa conjointe, Nathalie Deschamps.

1er GRAND PRIX DU MILLÉNAIRE!

Le Grand Prix de Valcourt vous invite à partager les joies de l'hiver et découvrir les plaisirs de la motoneige. Du 17 au 20 février 2000 se tiendra l'événement de motoneige le plus couru au Canada. Pour une 18e année, Valcourt recevra les meilleurs coureurs sur piste ovale glacée qui défilent à des vitesses de 160 km/h. De plus, les amateurs de sensations fortes seront bien servis avec les spécialistes de snowcross dont les sauts spectaculaires ne laissent personne indifférent. Ce sont plus de 150 coureurs du Canada, des États-Unis, de la Finlande et de la Suède qui se donnent rendez-vous à Valcourt pour le plus grand plaisir des spectateurs.



OFFREZ L'ACTION EN CADEAU!

Des billets d'admission pour le 1er Grand Prix du millénaire!
(450) 532-3443

GRAND PRIX DE VALCOURT



Noël
est presque arrivé!

Plusieurs marchands proposent de bonnes idées pour des cadeaux bien pensés.

AUJOURD'HUI DANS LaTribune

- Audio-Videotech
- Louise Durand, massothérapeute
- Gaston Côté
- Potvin et Garneau, pharmaciens
- Marielle Groleau
- Després Laporte
- B.M. Import
- Boutique l'Extase
- Bromélia Design
- Parfumerie l'Ô de l'Aube
- Relais Détente
- Rita Fleuriste
- Lainage des Îles écossaises
- Fleuriste 2000
- Jardin Direct
- Design Sylvain Landry
- Uniforme Plus
- Matelas Houde
- Bijouterie André Viger
- Serge Boucher, opticien
- Cantel AT&T
- Librairie MediasPaul
- Téléphoto

Joyeuses Fêtes!

Annonces et lecteurs PRENEZ NOTE

HEURES DE TOMBÉE

PARUTION	SANS ÉPREUVE	AVEC ÉPREUVE
24 déc.	21 déc.	20 déc.
25 et 26 déc.	- FERMÉ	PAS DE PUBLICATION -
27 déc.	22 déc.	21 déc.
28 déc.	23 déc.	22 déc.
29 déc.	24 déc.	23 déc.
30 déc.	27 déc.	24 déc.
31 déc.	28 déc.	27 déc.
1 et 2 janv. 2000	- FERMÉ	PAS DE PUBLICATION -
3 janv.	29 déc.	28 déc.
4 janv.	30 déc.	29 déc.
5 janv.	31 déc.	30 déc.

HORAIRE DU SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES

	Jour	Soir*
24 déc.	8 h 30 à 16 h 30	—
25 et 26 déc.	- FERMÉ	PAS DE PUBLICATION -
27 déc.	8 h 30 à 16 h 30	—
28 déc.	8 h 30 à 16 h 30	—
29 déc.	8 h 30 à 16 h 30	—
30 déc.	8 h 30 à 16 h 30	—
31 déc.	8 h 30 à 16 h 30	—
1 et 2 janv.	- FERMÉ	PAS DE PUBLICATION -

DÈS LE 3 JANVIER 2000 Retour à l'horaire normal

	Jour	Soir*
Lundi au jeudi	8 h 30 à 16 h 30	16 h 30 à 19 h 30
Vendredi	8 h 30 à 16 h 30	—

* En soirée, seul le service téléphonique est accessible

Que l'an 2000 vous apporte le bonheur au quotidien!

Drummondville 125 mineurs arrêtés dans un bar

Charlaine LAPLANTE
Drummondville

Les policiers de la sûreté municipale de Drummondville ont mis un terme à tout un «party» d'adolescents cette fin de semaine en visitant le bar Cabaret pleine lune. Au nombre des 137 jeunes qui célébraient allégrement le temps des Fêtes dans cet établissement, quelque 125 étaient mineurs.

«C'est la première fois que je vois ça dans ma carrière. Ça nous a pris trois autobus pour conduire tout ce monde au poste», raconte le capitaine Gaston Bellemare.

Vers 23 h, une harde de policiers a procédé à la descente. Une partie de la rue Lindsay a même été fermée à la circulation pour faciliter l'embarquement des jeunes fêtards, ivres pour la plupart. Il va sans dire que les forces de l'ordre ont eu à contrôler quelques bousculades.

Par la suite, les parents de ces jeunes de 14 à 17 ans, ont dû se rendre au poste de police pour récupérer leur enfant. L'opération a pris toute la nuit.

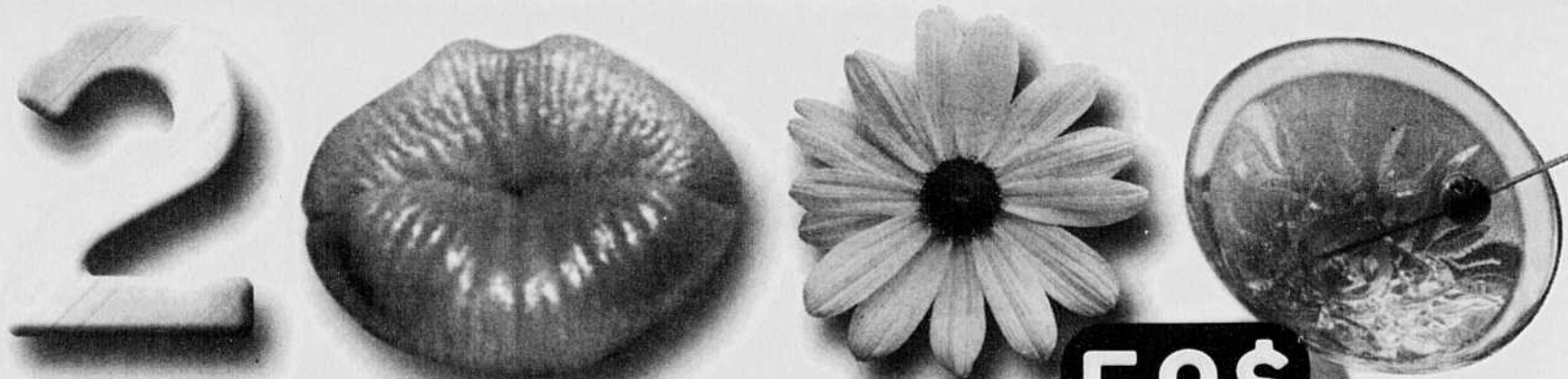
«C'est un problème qui perdurait. L'établissement était sous surveillance depuis un bout de temps. D'ailleurs, la semaine dernière nous avons dû intervenir pour fermer le bar à 5 h du matin», explique le capitaine Bellemare.

Une fois le bar évacué, le service des incendies a effectué une inspection en règle des lieux.

Des stupéfiants ont aussi été saisis par le Service de la sécurité publique de Drummondville.

La Régie des alcools, des courses et des jeux aura à se pencher sur la révoation du permis de l'établissement. D'ici là, le Cabaret pleine lune est toujours ouvert.

LE party DU JOUR DE L'AN



vendredi 31 décembre 1999

50\$

en pré-vente

- Buffet total de 21h à 23h
- Champagne
- Plus de 5000 \$ en prix
- Musique ultime avec DJ Larry Love
- Dansez jusqu'à l'aube avec Martin St-Hilaire
- 20 tirages
- Chaleurs garanties
- Spéciaux cigares et portos
- On fête jusqu'à 6h!
- 8 écrans branchés sur la planète

Vivez en direct le passage de l'an 2000 dans les plus grandes capitales du monde via satellite!

Tout à 2\$

LIVING ROOM

Cigares, portos, night club

66, rue Meadow, Sherbrooke

T.819.822.3534 F.819.822.3531

www.livingroom.net

LE FUTUR COMMENCE DEMAIN RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT

Labatt

NET

Un parrainage trop lourd à porter

T. Patricia, qui a mis son mari immigrant à la porte, devra rembourser les prestations d'aide sociale si celui-ci en touche

Sherbrooke

T. Patricia, une jeune veuve mère de quatre enfants, croyait bien avoir trouvé l'amour et la stabilité lorsqu'elle a épousé un ressortissant africain, l'an dernier.

Mais, après un mariage religieux et beaucoup d'espoir, la relation s'est vite détériorée et la jeune femme a découvert une chose qu'elle aurait dû savoir dès le départ: qu'en tant que conjointe elle s'était engagée à subvenir durant trois ans aux besoins essentiels de son parrainé, devenu résident permanent, ce qui implique notamment le remboursement d'éventuelles prestations d'aide sociale.

«Je veux seulement faire une mise en garde: il faut prendre toutes les informations avant de se marier et je pense que les ministères responsables devraient faire des entrevues avec les personnes pour nous protéger», indique la jeune femme, domiciliée à Sherbrooke, qui vit de prestations de la Régie des rentes.

Avec le recul, elle constate aujourd'hui qu'elle a peut-être été un peu naïve et que l'homme qu'elle a aimé l'a peut-être un peu manipulée et lui a caché des choses.



Inacom, René Marquis
T. Patricia, une jeune veuve mère de quatre enfants, juge que les règles du jeu en matière de parrainage des personnes sans statut de résident permanent devraient être plus claires.

«Lorsque nous nous sommes rencontrés, j'ignorais s'il avait ses papiers, mais il m'avait dit qu'il était en règle et qu'il travaillait», raconte la jeune femme.

«Mais après le mariage religieux, il m'a informée qu'il avait fait une demande de parrainage en me disant qu'il n'avait pas besoin de moi pour ça. Puis, par la suite, il m'a dit que son avocat lui avait dit que ce serait plus facile si moi, sa femme, le parrainait.

«Ça m'a mise en colère lorsque j'ai vu l'engagement de trois ans en-

vers le gouvernement (pour subvenir aux besoins essentiels du parrainé), je ne voulais pas m'embarquer là-dedans en sachant que s'il avait des dettes d'aide sociale, par exemple, je serais prise pour les rembourser et que je ne pourrais aider mes enfants», explique T. Patricia.

Cette dernière ajoute qu'à ce moment-là, une de ses amies lui a recommandé de ne pas s'en faire et que les autorités gouvernementales allaient la convoquer avec son conjoint pour les informer des règles du jeu, ce qui ne s'est jamais produit.

Indifférence

«J'ai finalement signé le papier pour le gouvernement du Québec et l'engagement était fait», dit la jeune femme qui a appris par la suite que les gouvernements du Québec et du Canada ne menaient pas d'entrevues, en général, dans les cas de conjoints.

Après quelques mois de mariage, soutient-elle, les choses se sont détériorées: son conjoint ne participait pas aux dépenses du ménage comme il avait été convenu, il partait à Montréal sans donner de nouvelles et prenait peu à peu ses distances.

«Il ne s'occupait pas de moi, se désintéressait et au niveau financier, ça ne marchait pas du tout. Il était devenu indifférent à mon égard, il n'y avait pas d'amour, pas d'argent et il n'était pas un père pour mes enfants», constate à regret T. Patricia, qui se défend bien de tout racisme, soulignant qu'elle avait précédemment vécu 11 ans avec un Néo-Canadien d'origine roumaine, aujourd'hui décédé, et a eu quatre enfants avec lui.

«J'ai finalement mis mon mari dehors, je ne voulais pas faire ça, mais ce n'était plus possible. Pour moi, ce n'était pas ça un mariage!» ajoute-t-elle.

La jeune femme a par la suite

tenté de faire annuler le parrainage de son conjoint, mais en vain, et souhaite maintenant faire annuler son mariage.

«Le pire, c'est que je n'ai aucun papier de parrainage puisque mon mari ne me les a jamais donnés! A Immigration Québec on m'a dit qu'il y a beaucoup de cas comme le mien», affirme-t-elle.

«Pourquoi ne fait-on pas d'entrevues pour bien informer les gens? Je ne suis pas d'accord avec la façon de faire actuelle, parce que d'autres personnes vont se faire avoir», craint T. Patricia.

«Les gens devraient être prudents»

Sherbrooke

Autant Immigration Canada que le ministère québécois de l'Immigration sont formels: on ne fait pas d'entrevues dans les cas où un homme ou une femme désire épouser un visiteur (une personne sans statut de résident permanent), à moins de doutes sur le véritable but du mariage.

De plus, explique Gaétane Sirois, responsable des communications au ministère de l'Immigration du Québec, «dans le contrat de parrainage (d'un conjoint) il est bien indiqué que la personne se rend responsable pour trois ans et qu'elle devra rembourser l'aide sociale si son conjoint en touche».

Elle précise d'ailleurs qu'un guide est remis à ceux et celles qui désirent se porter garants ou garantes d'une personne qui n'est pas résidente permanente, avec une description des responsabilités, dont le remboursement au gouvernement du Québec des frais d'aide sociale, ou de prestations spéciales (lunettes, traitements dentaires, appareils auditifs, etc.). «On ne doit jamais signer un document sans le lire, il faut savoir à quoi on s'engage. Le pro-

blème, c'est que les gens devraient être prudents et ne le sont pas toujours», dit Mme Sirois.

C'est donc dire qu'un parrainage équivaut à une prise en charge de la personne?

«Oui, et dans les cas où la personne n'est pas un conjoint (mère, père, frère, soeur, enfant à charge, etc.), ce n'est pas pour trois ans mais pour dix ans», fait remarquer Mme Sirois, soulignant que dans les cas de conjoints la procédure est plus simple parce que le gouvernement du Canada favorise la réunification des familles.

Une question de bonne foi

Du côté d'Immigration Canada, Louise Charbonneau explique que «lorsqu'un dossier est bien monté et qu'il n'y a aucun doute sur la bonne foi des gens, il est fort possible qu'une décision soit rendue au bureau de Vegreville (en Alberta), où tous les dossiers sont traités».

«Mais s'il y a un anicroche, le dossier peut être renvoyé à Sherbrooke, par exemple, pour vérifications. Ce n'est pas systématique, mais il peut alors y avoir entrevue avec les gens», ajoute-t-elle.

Et comment détermine-t-on la bonne foi

d'une personne qui veut se marier et obtenir ainsi la résidence permanente au Canada?

«On n'est pas les gardiens des gens, mais il y a des preuves comme des photos, la période de fréquentation, la correspondance, etc.», répond Mme Charbonneau.

Cette dernière fait toutefois remarquer qu'il est difficile pour les fonctionnaires d'Immigration Canada de se mêler des sentiments des gens.

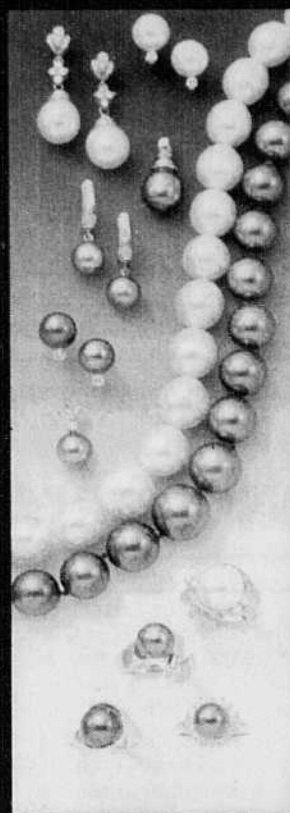
«C'est difficile pour un agent de dire «à ta place je me méfierais de lui»; on n'est pas là pour ça, on ne peut veiller à ce que la personne ne se fasse pas avoir. On a même des parents qui nous appellent parfois pour dire que ça n'a pas d'allure ce que leur fille est en train de faire, mais quand t'es en amour, souvent tu t'en aperçois trop tard!» mentionne-t-elle.

Mme Charbonneau rappelle que «le but est que le mariage ne soit pas un moyen pour la personne de s'établir au Canada».

Car, précise-t-elle, normalement une demande de résident permanent doit se faire à l'extérieur du pays, mais il est possible d'échapper à cette mesure en se mariant, par exemple, avec une ou un citoyen canadien.

Colliers de perles

Vaste collection de perles noires, roses et grises montées en pendentifs et colliers.



Spécialiste du diamant

43, rue Wellington Nord
563-6460

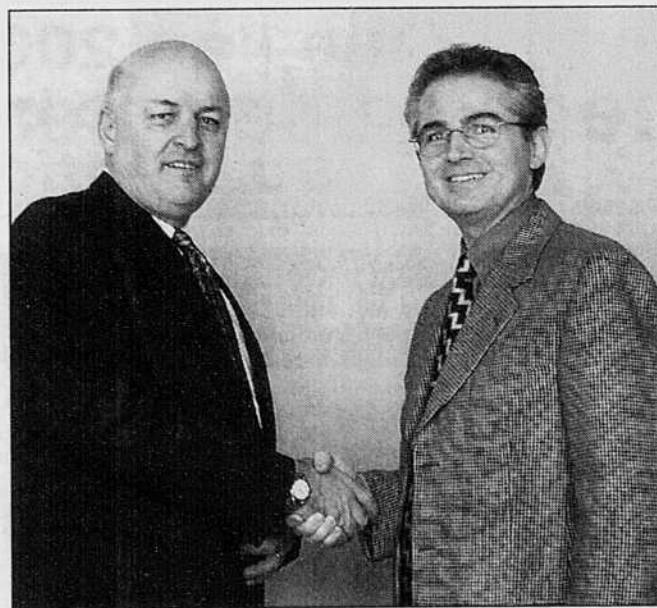
11149

PUBLIREPORTAGE

Construction Longier

Jean-Paul Longchamps passe le flambeau de la présidence à Luc Auclair

Samedi dernier, à l'occasion des célébrations de Noël de Construction Longier, M. Jean-Paul Longchamps a annoncé officiellement que, à compter du 1^{er} janvier 2000, il transmettra à M. Luc Auclair la présidence de l'entreprise. Pour M. Longchamps, il s'agit d'un tranquille retour à la gestion de projets qui le tiennent à coeur. M. Auclair, quant à lui, couronne plus de 16 ans d'excellence au sein de Construction Longier.

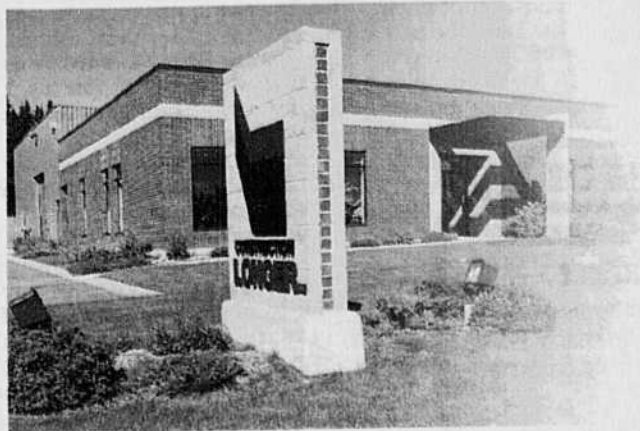


L'heure de la préretraite a sonné

À la tête de Construction Longier depuis 1980 et après avoir hissé l'entreprise aux plus hauts rangs des entrepreneurs en construction de la région, Jean-Paul Longchamps se dit comblé et heureux de céder sa place à la présidence.

Loin de lui pourtant l'idée de quitter définitivement ses activités professionnelles! M. Longchamps partagera dorénavant son temps entre la gestion de projets qui le passionnent et, probablement, les terrains de golf...

Partisan de l'étroite collaboration entre sa clientèle, son équipe de chantiers et tous les professionnels impliqués, M. Longchamps a su aussi, au cours des ans, s'entourer de personnes clés pour assurer la continuité de son entreprise.



De la vice-présidence à la présidence

Estimateur/chargé de projets depuis 1983 et vice-président depuis 1993 chez Construction Longier, Luc Auclair a maintes fois prouvé son intégrité et son leadership.

C'est donc avec beaucoup de fierté qu'il accepte de prendre les rênes de l'entreprise et qu'il la conduira encore sur les chemins de la réussite.

Bâtir en toute confiance

Selon Luc Auclair, les meilleures relations d'affaires sont basées sur la confiance. C'est ce qui l'a toujours animé dans tous les projets qu'il a réalisés et c'est ce qu'il continuera à mettre de l'avant pour propulser Construction Longier vers de nouveaux sommets.

Un conseil d'administration remanié

M. Auclair a profité de cette occasion pour annoncer la nomination de deux nouveaux administrateurs: MM. Dominic Gendron et John Letky. Ils se joignent donc à l'équipe formée de Denis Brière, vice-président, Guy Malo, secrétaire trésorier, Gérard Cournoyer et Roger Paradis, administrateurs.

Construction Longier, constructif sur tous les plans

En misant sur la satisfaction de sa clientèle, Construction Longier a bâti, avec tous ses partenaires, une relation de confiance et de partenariat qui la distingue. Chaque jour, les efforts de tout le personnel s'inscrivent dans la poursuite des objectifs et des préoccupations de l'entreprise:

- établir une saine collaboration avec la clientèle, les fournisseurs et le personnel;
- s'ouvrir aux nouvelles méthodes d'édification et aux ressources disponibles;
- appliquer rigoureusement les politiques de l'entreprise en matière de gestion de la qualité.



Construction Longier, où la satisfaction de la clientèle est devenue une tradition...

Opinions

EDITORIAL

Paix aux syndiqués de bonne volonté



Michel MORIN

On ne peut pas dire que les négociations dans le secteur public s'étaient amorcées sur les chapeaux de roue. C'est plutôt le contraire qui a prévalu. Voulant mettre de la pression sur le gouvernement, les trois chefs syndicaux de la CSN, CEO et de la FTQ annonçaient il y a quelques mois des dates de débrayage avant même d'avoir consulté leurs membres. Avec le résultat qu'ils ont été désavoués, les employés syndiqués de la fonction publique refusant d'entrer dans cette danse. En clair, le message qu'ont alors reçu les chefs syndicaux était le suivant: retournez aux tables de négociations et tentez d'obtenir le meilleur règlement possible dans les circonstances. Ce que les chefs ont fait.

Aujourd'hui, il est possible de dire que les militants de la base ont vu juste. Les négociations ont été certes ardues mais elles ont néanmoins donné des résultats qui étaient encore inespérés voilà quelques jours à peine. On savait que le gouvernement souhaitait un règlement négocié avec ses 400 000 travailleurs avant les Fêtes. Et surtout que le premier ministre y tenait mordicus. Or, les chefs des trois grandes centrales ne

pouvaient se satisfaire d'une augmentation salariale de 5 %, telle que promise par le gouvernement. Ils ont obtenu davantage, même si la barrière psychologique de 11 % qu'ils avaient eux-mêmes instaurée n'a pas été atteinte. Des augmentations salariales de 9 % sur une période de quatre ans, en plus d'un congé de cotisation au régime de retraite et l'amélioration des conditions de travail pour une foule de travailleurs et travailleuses qui en avaient bien besoin, voilà ce que l'on peut qualifier de bonne entente. Et quand on entend de la bouche des chefs syndicaux que cette entente est satisfaisante, c'est que, dans les faits, elle est excessivement bonne.

Depuis les 10 dernières années, les employés de l'État ont fait plus que leur part pour permettre au gouvernement du Québec, qu'il ait été dirigé par les libéraux ou les péquistes, de faire le ménage dans ses finances publiques. Toutes ces années d'abnégation, de collaboration, voire même de frustration devaient un jour ou l'autre prendre fin. Le gouvernement a atteint son objectif du déficit zéro plus tôt que prévu et il en doit une fière chandelle à ses travailleurs et travailleuses. Il était donc normal que les employés de l'État tirent partie de la nouvelle donne.

En dépit de cette réalité, il ne faut pas se mettre la tête

dans le sable pour autant. Empêtré dans Emploi-Québec, dans les déficits qui continuent de s'accumuler au sein des hôpitaux, des collèges et des universités, coincé de plus par le fédéral sur le front constitutionnel, ce gouvernement ne pouvait se permettre une confrontation musclée avec ses employés. C'est pourquoi il a fait cadeau de cette entente que même le plus optimiste des employés syndiqués n'attendait pas.

Or, pour emballer le présent, le gouvernement a été contraint de déboursier 400 millions \$ de plus. C'est beaucoup pour ne pas s'aliéner une importante partie de son électorat. Une telle ponction supplémentaire dans les coffres de l'État en dit beaucoup sur la situation budgétaire du gouvernement Bouchard. Si la fonction publique est parvenue à soustraire 400 millions \$ de plus, c'est que les surplus anticipés seront probablement plus élevés que ce que prévoit le ministre des Finances, Bernard Landry.

Pour les trois grandes centrales syndicales, il devenait impérieux de mettre la main sur la bourse avant que le ministre des Finances ne commence à approprier les surplus de l'État en vue du prochain budget. Le gouvernement a mis le paquet pour contenter ses employés: espérons maintenant qu'il aura les ressources budgétaires voulues pour diminuer les impôts des particuliers.

LETTRE OUVERTE

Tolérance zéro

C'est avec étonnement que j'ai lu la «une» du vendredi 17 décembre 1999. En effet, un article non signé et intitulé «Le premier apprenti à être pris en défaut» mentionne que le cas de monsieur Yanick Lallier pourrait faire jurisprudence.

De toute évidence, cet article induit le lecteur en erreur en laissant entendre que le jeune âge du conducteur ainsi que la nouvelle politique «tolérance zéro» joueront un rôle déterminant lors d'un éventuel procès criminel. Pour en arriver à cette conclusion tape-à-l'oeil, le rédacteur de l'article omet, à dessein ou en raison d'un manque de compétences légales, de faire la distinction entre le régime législatif fédéral et le régime législatif provincial.

La «tolérance zéro» fait partie du régime législatif provincial. Elle se retrouve dans le Code de la Sécurité routière (art. 202.2). Un conducteur qui viole cette prohibition est passible d'une amende variant entre 300 \$ et 600 \$. (art.202.8) ainsi que d'une suspension relativement brève de son droit de conduire (15 jours - art. 202.4). Nul peine d'emprisonnement n'est prévue.

La principale accusation à laquelle fait face Monsieur Lallier, conduite avec capacité affaiblie causant la mort, fait partie du régime législatif fédéral. Elle se retrouve à l'article 255(3) du Code criminel et rend l'accusé passible de 14 ans d'emprisonnement. Afin

d'obtenir un verdict de culpabilité, la poursuite devra démontrer (1) que le conducteur avait bu suffisamment d'alcool pour que sa capacité de conduire en soit affectée et (2) que cet affaiblissement fut l'une des causes de l'accident mortel. Rappelons que les premiers signes d'affaiblissement de la capacité de conduire apparaissent généralement lorsque l'alcoolémie atteint 50 à 60 milligrammes par 100 millilitres de sang et deviennent manifestes aux environs de 100 à 120 milligrammes. Bien sûr, ces chiffres varient d'un individu à l'autre.

Ce qu'il faut retenir de tout cela c'est que la «tolérance zéro» n'aura aucun impact sur le sort de Monsieur Lallier. Le fait qu'il ait bu peu de temps avant d'être impliqué dans une collision mortelle n'est pas en soi suffisant pour justifier son emprisonnement. Il faudra plutôt que le juge examine les effets de ladite consommation sur sa capacité de conduire. C'est sur cet élément que votre journaliste aurait dû, à mon humble avis, mettre l'accent. Après tout, le citoyen ordinaire a déjà difficilement accès à l'information juridique, il ne faudra pas que les journaux empirent la situation en faisant circuler de fausses données.

Me Simon Roy
Avocat

Remerciement à tous

J'e m'adresse à La Tribune pour remercier en mon nom, tous les collaborateurs, commanditaires et bénévoles, qui tous ensemble, ont fait du 6e Salon des Vins, un grand succès.

À tous ceux qui le 27 octobre 1999, se sont déplacés en si grand nombre «merci». Grâce à cette soirée, le 6e Salon des Vins a pu remettre la fabuleuse somme de 7273 \$ à l'organisme de la 59e Campagne de Jouets des Pompiers de Sherbrooke.

Cet argent servira à l'achat de

jouets neufs pour Noël. Nous savons que nous sommes tous choyés, et une pensée pour les plus démunis peut faire beaucoup de bien. Espérons qu'avec la venue du nouveau millénaire, il y aura moins de pauvreté chez les enfants.

Je souhaite à tous les meilleurs vœux de saison!

Alain Morissette
Coordonnateur, Salon des Vins
Sherbrooke



OPINION

Embobiner les Québécois

Non, nous ne nous joindrons pas à M. Bouchard pour protester contre ce qu'il appelle une attaque envers le peuple du Québec. Au contraire, nous saluons l'initiative fédérale, car contrairement à ce qu'il prétend, elle ne nous affaiblit pas, nous, les citoyens, car elle nous protège des manigances du Parti québécois.

Si nous sommes fédéralistes, c'est d'une part parce que nous n'aimons pas

perdre ce qui nous appartient, dans ce cas le Canada, et d'autre part parce que nous ne pouvons faire confiance au Parti québécois quant à la clarté de la question et l'honnêteté de sa démarche référendaire.

Il semble bien que la démocratie québécoise dont parlent tant bloquistes et péquistes consiste surtout à garantir au gouvernement péquiste le droit d'«embobiner» une autre fois les Qué-

bécois. Pour que nous soyons maîtres de notre destin, il faut que la question référendaire soit claire. M. Bouchard a beau promettre, c'est lui qui avec M. Parizeau a élaboré celle du dernier référendum. Aussi, nous saluons et appuyons l'initiative du gouvernement fédéral qui nous garantit cette clarté.

Paulette Alberts
Hartmut Alberts

RÉFLEXION

Les OMH: la meilleure façon de gérer le logement social

Durant les dernières semaines, nous avons entendu de nombreux organismes, tant gouvernementaux que communautaires, parler du logement social au Québec. Plusieurs hypothèses ont été émises au sujet de la gestion du parc de logements sociaux allant jusqu'à suggérer une régionalisation des structures actuelles ou encore un transfert de cette gestion à des coopératives et des organismes sans but lucratif.

Nous jugeons important que le

point de vue des offices municipaux d'habitation et de leurs dirigeants soit entendu dans ce débat. Il y a maintenant 30 ans que le Québec s'est doté d'un programme d'habitations à loyer modique, ce qui en fait le plus ancien programme de logement social au Québec.

Ce programme est le seul qui s'adresse exclusivement aux ménages à faible revenu, ce qui n'est pas le cas pour les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif. Le réseau des offices municipaux d'habitation aide directement près de 100 000 personnes parmi les plus démunies de notre société, soit des personnes seules, des familles, des personnes âgées et des personnes ayant des handicaps physiques ou intellectuels. Ces personnes habitent dans les 62 000 logements à loyer modique gérés par les offices.

Ces offices n'ont qu'une priorité: offrir à cette clientèle, dont personne ne s'occuperait, les meilleurs services possibles leur permettant d'avoir une qualité de vie digne de notre société.

Le débat actuel sur le pacte fiscal et la gestion des municipalités nous donne l'opportunité d'examiner le rôle des offices municipaux d'habitation et tout énoncé de réformes doit tenir compte de toute l'histoire et de toutes les réussites de ce programme important.

À notre avis, il serait inutile de mo-

difier, à ce moment, des structures efficaces, qui fonctionnent bien et qui répondent à des besoins bien particuliers.

Au fil des ans, les offices municipaux d'habitation ont établi des partenariats harmonieux avec le gouvernement du Québec, avec les administrations municipales et surtout avec leurs clients, les locataires qui habitent les HLM. Ils ont développé une expertise et une façon de gérer le logement social dont on vante les mérites dans d'autres pays. Ils sont une garantie que la société québécoise se soucie de ces personnes qui sont confrontées à des situations humaines et sociales souvent difficiles. Plusieurs des locataires vivent l'éclatement de leurs structures familiales, des problématiques de violence, la perte d'autonomie, etc. Leurs besoins ont incité et continuent à inciter les dirigeants des OMH à développer un milieu de vie approprié et à mettre de l'avant des initiatives qui favorisent le développement social et communautaire.

De nouvelles structures viendraient aussi mettre en péril l'objectivité avec laquelle les logements sociaux sont attribués. Les offices municipaux d'habitation se sont dotés d'une indépendance dans l'octroi des logements qui ne se retrouve nulle part ailleurs. Les critères sévères et équitables de sélection assurent que seules les personnes qui en ont vraiment besoin reçoivent cette aide pour leur habitation.

Les habitations à loyer modique ont été construites avec des fonds publics et sont un actif important pour l'État. Leurs coûts d'opération, pour des organismes de même taille et toute proportion gardée, sont nettement comparables aux coopératives d'habitation et aux organismes sans but lucratif, comme l'a démontré une étude réalisée en 1998 par l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec.

Les administrateurs et les dirigeants des OMH sont entièrement en faveur de changements qui pourraient améliorer les services à leurs clients. Ils sont les premiers à faire preuve d'ouverture et ils sont toujours à l'affût de nouvelles idées bénéfiques à leur gestion; ils sont aussi bien conscients que les ressources de l'État sont limitées. Dans le passé, les offices municipaux d'habitation ont toujours fait leur part pour diminuer leurs budgets et ont continuellement tenté de faire plus avec moins, tout en maintenant un service de qualité.

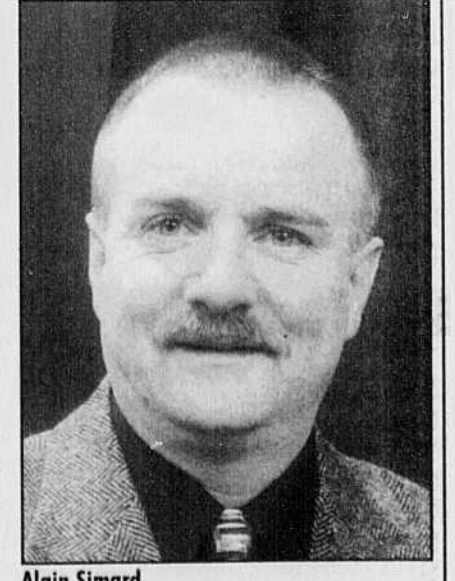
Nous voyons la période actuelle de la même façon et nous voulons continuer à faire preuve d'imagination pour rencontrer les nouveaux défis qui se présentent. Le réseau des offices municipaux d'habitation fonctionne bien, d'ailleurs personne ne remet en cause la gestion des OMH, pas même le rapport de la commission Bédard. Le réseau des OMH fait partie du filet social des québécois et constitue une

valeur ajoutée et une importante ressource pour des dizaines de milliers de ménages à faible revenu.

Bernard Tanguay
Président de l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec et président de l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke
Alain Simard
Président de l'Association des directeurs d'office municipaux d'habitation du Québec et directeur de l'OMH de Alma



Bernard Tanguay



Alain Simard

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Editorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Daniel Gévy Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Réactions à l'entente entre le gouvernement et les syndiqués du secteur public

Les «sans-convention» dans l'incertitude

Fleurimont

Il n'y a pas eu de feux de joie au Centre universitaire de santé de l'Estrie. Personne pour brûler l'ancienne convention collective ou pour danser la farandole autour du feu, histoire de célébrer l'entente survenue à la table centrale de négociations.

Hier, c'était le calme plat. Même atmosphère dans l'édifice gouvernemental de la rue Belvédère Nord de Sherbrooke où, explique une fonctionnaire, on demeure dans l'attente d'un résultat pour les négociations entre le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPO), le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGO) et l'État québécois. Ces deux syndicats ne font pas partie du front commun. Pas plus d'ailleurs que celui des infirmières.

«Mais on imagine que les mêmes offres nous seront faites... Nous attendons», déclare une fonctionnaire.

Hier midi, à la cafétéria du CUSE, au site de Fleurimont, ça jasaït fort mais de tout et de rien.

«Nous n'avons pas entendu parler de quoi que ce soit... Moi tant que ce ne sera pas sur la paie, je

reste sceptique. Johnson nous a déjà donné et, finalement, on a rien eu», lance Carole Langlois, une brancardière.

Son collègue, Réjean Audet, partage ce point de vue. «Il faudra attendre pour savoir ce qu'il y a dans l'entente. Pour l'instant, on ne sait rien de plus...»

Infirmières en attente

Jacqueline Côté et Diane Pearson sont infirmières. «Nous ne savons pas à quoi nous attendre. On peut penser que ce sera les mêmes offres pour les infirmières que pour le front commun. Nous avons également des clauses particulières à la table sectorielle. Nous verrons bien...»

Genevieve Audet et Jacques Bibeau sont syndiqués CSN. Tous les deux sont également des employés à statut précaire même si la première travaille depuis 14 ans et que le second est en poste depuis 12 ans.

«Les gens n'ont pas parlé de ça, ce matin. On a trop de travail... On ne sait également pratiquement rien de l'entente. On va attendre l'assemblée syndicale», a expliqué Mme Audet.

«Je suis content qu'une entente soit survenue à la table mais je n'en sais pas plus... Pour les gens sur appel comme nous, il n'y a rien pour changer notre vie», a-t-il ajouté.

Mark Watkins est infirmier. Il a noté que l'entente porte sur quatre ans au lieu de trois. «Ça laisse le temps au gouvernement de tenir son référendum ou une élection... Le 9 pour cent d'augmentation, c'est super. On s'attendait à 6 ou 7 pour cent. Encore que, il est vrai, si on enlève la quatrième année, on obtient 6,5 pour cent».

Il souligne par ailleurs qu'il faudra attendre de connaître le détail des offres avant de déterminer si les syndiqués font une bonne affaire.

«L'augmentation inclut-elle les améliorations

du régime de retraite?»

Janette Prévost est réceptionniste. Elle est syndiquée CSN. Pour elle, il sera important de voir, en bout de ligne, ce qu'il restera sur le salaire net. «Des fois, on passe dans un autre échelon d'imposition et, en bout de ligne, il en reste moins sur la paie. On y gagne rien. Il faudra voir, cette fois-ci... Avant d'être euphorique, il faudra attendre d'avoir les informations. En attendant, on s'enrève pas... avec le travail qu'on a, on n'a pas le temps pour jaser de tout ça...»

«Un excellent règlement»

— Janvier Cliche

Sherbrooke

Dans les circonstances, l'entente survenue en fin de semaine entre le gouvernement et les syndicats du front commun «est un excellent règlement», estime le président de la CSN-Estrie, Janvier Cliche.

Invité à livrer ses commentaires, M. Cliche a déclaré que, certes, l'augmentation salariale n'était pas à la hauteur de la demande syndicale (11,5 pour cent sur trois ans alors que l'entente porte sur des augmentations de 9 pour cent sur quatre ans) mais qu'il fallait aussi tenir compte de la diminution de la contribution au régime de pension et de la bonification de ce régime.

«Le ministre Léonard a été pris à son propre piège. Il a laissé entendre qu'il avait une absence de marge de manoeuvre et que son 5 pour cent était la parité avec le secteur privé. Il s'est aperçu qu'il était en retard. Le secteur privé est en avance avec 2,9 pour cent, en moyenne. Finalement, Léonard avait plus de marge de manoeuvre qu'il voulait bien l'admettre...»

Il a par ailleurs rappelé qu'il n'y avait pas encore d'entente à la table sectorielle régionale, en date d'hier après-midi. «Il y a des avancés, par contre...», a-t-il nuancé.

Enfin, M. Cliche signale que la conclusion



Janvier Cliche

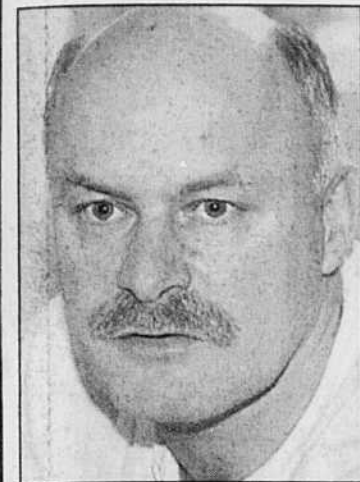
d'une entente sur quatre ans était recherchée par la partie syndicale qui y voit un avantage. Si ce n'est celui de ne pas avoir à reprendre trop rapidement les négociations.

Au SFCF-FTQ, le permanent, Jean-Pierre Roy résume la situation en lançant qu'il n'y a ni euphorie, ni ressentiment.

«On se rappellera tout d'abord que les syndicats FTQ étaient les seuls à avoir obtenu des mandats

de grève, ceci dit, les informations préliminaires en ce qui concerne l'entente sont à l'effet qu'on a au moins sauvé les meubles. Le minimum des revendications est atteint. La convention a été protégée. Il n'y a pas de pertes. Pour les salariés, le pouvoir d'achat est moins protégé et il y a certaines améliorations du régime de retraite...»

Il explique par ailleurs que, dans le cas du SFCF, les négociations sont terminées tant à la table centrale qu'aux tables sectorielles. Les officiers syndicaux se pencheront sur l'entente au cours des prochaines heures. Les membres seront appelés en assemblées générales, après les Fêtes.



Mark Watkins



Janette Prévost



Carole Langlois



Réjean Audet



Jacqueline Côté



Jacques Bibeau

Satisfaction à la FSSS

«On a fait plusieurs avancées»

Sherbrooke

Les délégués de la Fédération de la santé et des services sociaux réunis à Québec ont adopté à l'unanimité, hier, les propositions gouvernementales, tant sur le plan sectoriel (conditions de travail) que sur celui salarial.

«Il règne parmi nous un profond sentiment de satisfaction. On est content de notre comité de négociation et on le lui a fait savoir. Nos demandes n'ont pas toutes été comblées, mais on a fait

plusieurs avancées», a commenté la vice-présidente régionale de la Fédération de la santé et des services sociaux, Colombe Landry.

Les principaux gains de la Fédération concernent la précarité d'emploi, la parité entre employés à temps partiel et employés permanents ainsi que l'invalidité.

La Fédération de la santé et des services sociaux, affiliée à la CSN, compte 4000 membres en Estrie et 92 000 membres dans l'ensemble de la province. Chaque syndicat sera appelé à voter au cours du mois de janvier prochain.

Chrétien ne craint pas le terrorisme au pays

Ottawa (PC)

Il ne faut pas voir dans la présence de terroristes à Montréal un signe que les frontières du Canada sont une véritable passoire, juge le premier ministre Jean Chrétien.

Selon lui, les Canadiens ne doivent pas s'inquiéter de possibles actes de terrorisme pendant les célébrations du nouveau millénaire. «On ne sait jamais, certaines personnes utiliseront peut-être cette occasion. Mais je n'ai reçu aucune indication qui pourrait inquiéter les Canadiens à propos de ce problème», a-t-il affirmé hier à sa sortie d'une réunion du Conseil des ministres.

L'incident de l'Algérie

L'arrestation récente à la frontière américaine d'un Algérien arrivant du Canada et qui transportait une imposante quantité d'explosifs n'est qu'un «incident», à son avis. «Malheureusement, il y a un incident: quelqu'un qui était au Canada a pu s'infiltrer aux États-Unis», a-t-il dit.

Pour l'instant, la situation est sous contrôle. Il existe actuellement une excellente collaboration entre les forces policières du Canada et des États-Unis, a assuré M. Chrétien.

Le ressortissant algérien arrêté mardi à la frontière américaine, Ahmed Ressay, avait séjourné à Montréal, où il avait partagé un appartement avec un autre individu soupçonné d'actes terroristes en France. Recherché dans toute l'Amérique du Nord, une camionnette appartenant à Ressay a d'ailleurs été retrouvée dimanche soir à Montréal. On craignait qu'elle contienne des explosifs, mais ce n'était pas le cas.

M. Chrétien a admis que certains Américains ont pris cet «incident» très au sérieux. On pense que Ressay voulait provoquer des explosions aux États-Unis pendant les fêtes du Nouvel An, ce qui a provoqué toute une commotion dans les médias américains.

Surveillance resserrée

Toutefois, M. Chrétien a indiqué qu'il n'avait eu aucune communication avec le président Bill Clinton à ce sujet. Par contre, les autorités douanières américaines ont indiqué qu'elles exerceraient une surveillance plus sévère aux points d'entrée avec le Canada.

Le premier ministre estime qu'il faut voir plus large que la seule situation de la frontière canado-américaine. Pour lui, avant de passer du Canada aux États-Unis ou dans le sens inverse, les terroristes doivent d'abord entrer en Amérique.

Policiers au Canada

Il y avait 55 300 policiers au Canada en juin 1999, une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente.



	Total	Par 100 000 de population
Canada	55 300	181
T.-N.	767	142
I.-P.-É.	197	143
N.-É.	1582	168
N.-B.	1290	171
Qué.	13 732	186
Ont.	21 024	182
Man.	2189	191
Sask.	1930	188
Alb.	4580	154
C.-B.	6725	167
Yukon	119	388
T.-N.-O.	156	374
Nunavut	83	306

Source: Statistique Canada

Le nombre de policiers en hausse

Ottawa (PC)

Le Canada comptait 55 300 policiers en juin dernier. Il s'agit d'une augmentation de un pour cent par rapport à l'année précédente. Et le nombre de femmes policières ne cesse de croître.

Un rapport récent du Centre canadien de la statistique juridique nous apprend que dans la seule province de Québec, on dénombre 13 372 représentants des forces de l'ordre en 1999. Le nombre de policiers pour 100 000 habitants y atteint 186, soit légèrement plus que la moyenne nationale de 181 — un taux identique à celui de 1998.

Le rapport sur les ressources policières note que le Yukon affiche la proportion la plus élevée de policiers pour 100 000 habitants, soit 388. Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard sont les provinces où la proportion est la plus faible — 142 et 143 respectivement.

En 1999, il y avait 7149 policières, un chiffre en hausse de 7 pour cent par rapport à 1998. Les femmes représentaient un policier sur huit au Canada. La proportion de femmes ne cesse de progresser depuis le milieu des années 70.

CADEAUX

Ca commence ici!

... Cadeau ...

Jacket de jeans Sputnik Gratuit à l'achat d'une console Playstation ou N-64

SPUTNIK

LE SPÉCIALISTE EN JEUX VIDÉO

Nintendo 64 • Sony • Saturn • SNES • Genesis • Sega Dreamcast

Vente & échange

448 Rue King Est. • Sherbrooke (Qc) • (819) 346-0950

Poursuite contre Québec

André Langevin appuie l'UMQ

Jean-François GAGNON

Coaticook

Le maire de Coaticook, André Langevin, accueille favorablement la décision de l'Union des municipalités du Québec d'entamer une poursuite contre le gouvernement provincial, relativement à la facture de 356 millions de \$ que refilera Québec aux municipalités en 2000.

Cette troisième facture de 356 millions de \$, en trois ans, empêchera l'administration Langevin de diminuer les taxes de ses contribuables une nouvelle fois, en l'an 2000.

La facture gouvernementale sera absorbée à la hauteur de 359 820 \$ par la Ville de Coaticook. Elle l'obligera à conserver des taxes de 0,88 et de 1,00 \$, du cent dollars d'évaluation, pour les résidents du secteur urbain de Coaticook d'une part et pour ceux des anciens Canton de Barford et Canton de Barnston d'autre part.

Mais si Québec devait se résoudre à ne pas remettre une quatrième facture de 356 millions de \$, pour 2001, au monde municipal québécois, le maire de Coaticook soutient que la taxe foncière des Coaticookois «pourrait baisser de 0,11 \$, du cent dollars d'évaluation.»

«Pour le moment, on est contraint de taxer un montant additionnel de 0,11 \$, du cent dollars d'évaluation, à cause de cette facture», note le maire, dont le conseil de ville présentait hier son budget pour l'an 2000.

Le budget 2000

Le budget déposé hier prévoit que les recettes de la Ville de Coaticook se monteront à 13 586 692 \$, en l'an 2000. On peut toutefois indiquer que 6 738 510 \$ devraient provenir des ventes d'électricité d'Hydro-Coaticook.

Ce même réseau hydroélectrique devrait d'ailleurs encore une fois permettre à la Ville d'empocher un bénéfice d'opération de l'ordre du million de \$, en 2000.

Par ailleurs, la Ville dépensera un montant de 1 236 000 \$, pour les activités de la Sûreté municipale de Coaticook. C'est plusieurs dizaines de milliers de \$ de plus que ce que son maire anticipait encore, il y a quelques mois.

Rappelons que la Ville s'est récemment entendue avec ses policiers, en arbitrage, en ce qui a trait au salaire qu'elle doit leur verser annuellement.

Au terme du présent exercice, la Ville de Coaticook présentera un surplus de 139 987 \$.

Budget 2000

Un gel pour le secteur Drummond, une réduction dans l'ex-Grantham

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

Le conseil municipal a adopté hier soir un budget prévoyant un gel de taxes pour le secteur Drummondville alors que les citoyens de l'ex-municipalité de Grantham verront leur compte de taxes légèrement diminué.

Ainsi, pour le secteur de l'ex-ville de Drummondville, il y aura un gel du taux global de taxes foncières qui demeurera à 1,29 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pour le secteur de l'ex-municipalité de Grantham, il y aura une diminution de 0,04 \$ du 100 \$ d'évaluation du taux global des taxes foncières qui passe de 1,09 \$ à 1,05 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'an 2000.

La mairesse a également confirmé que les Drummondvillois auront droit à un gel de la tarification des différents services existants.

En 1999, les dépenses prévues étaient de l'ordre de 43 950 000 \$. Elles seront de 44 750 000 \$ en 2000. Cette somme tient compte de la facture imposée par le gouvernement du Québec, pour une troisième année consécutive, au montant de 1 731 114 \$.

«Selon les estimés, qui seront précisés lors du dépôt des états financiers en avril 2000, nous devrions terminer l'année 1999 avec un surplus d'environ 460 000 \$», a annoncé la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras.

En ce qui concerne les dépenses, on observe peu de changement par rapport à 1999.

Les principales augmentations de dépenses se situent dans les secteurs de la sécurité publique et des travaux publics puisque se sont les deux postes qui regroupent le plus grand nombre d'employés. Les dépenses accrues qui y sont rattachées reflètent notamment les augmentations de salaires prévues aux conventions collectives ainsi que les augmentations d'échelles de plusieurs policiers embauchés depuis quelques années.

Au service de la dette, on note que 26 pour cent du budget y seront consacrés, soit 11 643 000 \$ par rapport à 27,1 pour cent en 1999 pour un montant de 11 937 300 \$. Selon les autorités municipales, la baisse du service de la dette est attribuable en grande partie à une diminution des intérêts de l'ordre de 500 000 \$ qui découle directement de la baisse de la dette.



Le jeudi 23 décembre, dans **LaTribune**
Consultez l'horaire complet **des messes de Noël**

twik

LE TEE-SHIRT
fleurs
sur filet

15⁹⁹
RÉG. 40.00*

BONNE ANNÉE
BON PRIX !

Simons vous fait la dernière fleur du millénaire en vous offrant à prix jamais vu une superbe collection de 6 tee-shirts en filet noir transparent brodé fleurs vives de toutes sortes. Encolure V ou ronde. P.m.g.



la maison

simons

LE PRIX RÉGULIER D'UN TEE-SHIRT À CE PRIX EST ACTUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DE PRIX RÉGULIER POUR LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE
HEURES D'AFFAIRES: Québec et Sherbrooke: du lundi au vendredi 9h30 à 21h00, samedi 9h00 à 17h00, dimanche 10h00 à 17h00, Montréal: du lundi au vendredi 10h00 à 21h00, samedi 9h00 à 17h00, dimanche 12h00 à 17h00.